

PERNOD RICARD 1984





PERNOD RICARD

Société anonyme
au capital de 659 478 480 F

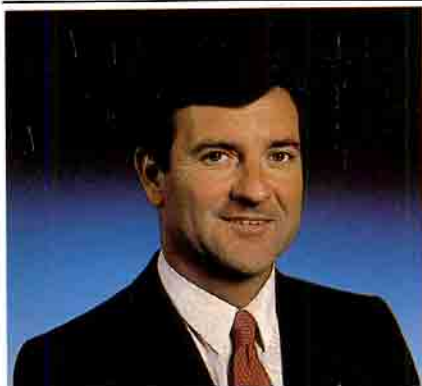
Siège social: 142, bd Haussmann
75008 Paris

Téléphone: 359.28.28
Télex: 641930
R.C. Paris B 582041943

SOMMAIRE

Présentation du Groupe	2
Croissance et diversification....	8
Évolution du titre.....	10
Principaux événements	12
1984: 10 actions	14
Spiritueux France	18
Spiritueux Étranger	22
Sans alcool France.....	24
Sans alcool Étranger.....	28
Bilan social.....	30
Assemblée générale ordinaire .	33

*L'œuvre originale d'Hilaire
reproduite en couverture
évoque le lancement
de Brut de Pomme en 1984.*



PRÉSIDENT

Voici dix ans, lors de sa naissance Pernod Ricard annonçait une triple ambition :

- Conforter ses positions sur le marché français des spiritueux.
- Développer rapidement ses exportations et ses activités à l'étranger.
- Diversifier ses activités en augmentant la part des boissons et des produits sans alcool.

Cette politique a donné des résultats concrets. Toujours numéro un, et de loin, pour les spiritueux en France, Pernod Ricard est aussi parvenu au premier rang des producteurs de boissons sans alcool.

Peu présents hors de France voici dix ans, nous réalisons près du tiers de notre chiffre d'affaires à l'étranger.

La baisse de nos résultats en 1984 n'est pas en contradiction avec la politique suivie. Elle s'explique par la conjonction d'un effort particulièrement important pour accélérer notre développement, et la somme exceptionnelle de facteurs négatifs sur l'ensemble de nos marchés.

En France, l'érosion du pouvoir d'achat des ménages, le blocage des prix, le renchérissement des matières premières payées en devises, la baisse de fréquentation des cafés et des restaurants, les mauvaises conditions météorologiques de l'été, ont pesé sur les volumes et les marges. A l'étranger, la plupart des marchés, ceux notamment des spiritueux, ont stagné ou régressé.

Dans le même temps, nous avons lancé de nouveaux produits sans alcool, préparé aux États-Unis l'entrée d'Orangina, maintenu ou accentué le soutien publicitaire de nos marques principales en France et à l'étranger. C'est ainsi qu'elles ont, dans l'ensemble, mieux évolué que leurs marchés et que, par exemple, Ricard et Coca-Cola ont pu enregistrer des progressions en valeur absolue.

Ces campagnes publi-promotionnelles sans précédent ont pesé sur 1984 sans trouver leur contrepartie immédiate dans les résultats. Mais elles garantissent l'avenir du Groupe et devraient nous permettre de retrouver, dès 1985, une croissance satisfaisante.

Patrick RICARD
Président Directeur Général



François Gérard
Président-Dir. Général

CUSENIER

(C.A. H.T. 555,1 millions de francs)

Société fondée en 1858, Cusenier produisait à son origine essentiellement des sirops et liqueurs. Diversifiant ses activités, elle élabore désormais à Thuir dans le Roussillon les apéritifs à base de vin et les vins doux naturels pour

l'ensemble des sociétés du Groupe.

Les autres unités de production sont à Cubzac près de Bordeaux pour ses vins mousseux de qualité "Café de Paris", à La Courneuve pour ses liqueurs, eaux-de-vie et sirops et à Dijon pour ses crèmes de cassis.

Cusenier est également concessionnaire exclusif pour la France de marques internationales prestigieuses comme le whisky Cutty Sark, la vodka Stolichnaya et le gin Gilbey's.



Jean-Jacques Bouffard
Président-Dir. Général

BESSERAT DE BELLEFON

(C.A. H.T. 87,6 millions de francs)

Un siècle et demi de tradition a permis à Besserat de Bellefon de développer des produits haut de gamme.

La société emploie à Reims une centaine de collaborateurs et réalise un volume de près de 2 millions de bouteilles par an.

Fortement implantés dans la grande restauration et les épiceries fines, les champagnes Besserat de Bellefon ont complété leur gamme avec une cuvée de prestige B de B.

La société dispose d'installations ultramodernes avec 2 hectares de caves et de celliers.

Besserat de Bellefon s'est acquis une spécialité dans l'élaboration du Crémant des Moines rosé.



Henri Vetter
Directeur Général

SIAS-MPA

(C.A. H.T. 625,8 millions de francs)

La société SIAS-MPA dont Pernod Ricard a pris le contrôle en 1982 est le premier producteur mondial de préparations aux fruits pour l'industrie laitière.

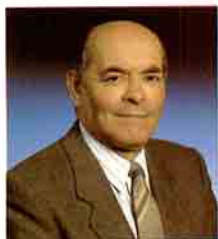
SIAS-MPA détient 70 % du marché français et, outre ses implan-

tations à Mitry-Mory (Seine-et-Marne) et à Valence dans la Drôme, elle dispose de 5 unités de production à l'étranger : une en Allemagne Fédérale, une au Mexique et trois aux États-Unis.

La croissance très rapide du marché mondial permet à SIAS-MPA de se développer au rythme d'une nouvelle unité de production par an depuis trois ans.

La part export et étranger correspond à plus des 2/3 de son chiffre d'affaires.





Gérard Serin
Président-Dir. Général

RICARD

(C.A. H.T. 2 194,2 millions de francs)

Fondée en 1932 par Paul Ricard, la société Ricard est spécialisée dans la production et la commercialisation de spiritueux. Ricard est aujourd'hui la 5^e marque mondiale.

La société emploie près de 1 900 collaborateurs et compte 8 unités de production implantées près des grandes métropoles.

Ses principales marques sont : Ricard, Dubonnet, le scotch whisky Clan Campbell, le cognac Bisquit, le calvados Busnel et depuis 1982, Pacific boisson anisée sans sucre et sans alcool.

Elle dispose d'outils de relations publiques de renommée internationale comme le circuit Paul Ricard ou les îles de Bendor et des Embiez.



Daniel Hémard
Président-Dir. Général

PERNOD

(C.A. H.T. 1 572,5 millions de francs)

L'histoire de Pernod commence à la fin du 18^e siècle. La société compte aujourd'hui 1 250 collaborateurs et 4 unités de production dont la Pernoderie de Crèteil et Pernod Solaire à Lyon-Dardilly, première usine d'Europe

fonctionnant à l'énergie solaire.

L'activité principale de la société Pernod est l'élaboration de spiritueux.

Deux filiales lui sont directement rattachées : les Distilleries Laurent pour les eaux-de-vie blanches et la Société des Produits d'Armagnac.

Elle commercialise principalement les marques : Pastis 51, Pernod, Pernod Light, Suze, le bourbon Wild Turkey, les scotch whiskies Aberlour et White Heather, Cinzano et Byrrh.



Jean Herpin
Président-Dir. Général

J.F.A. PAMPRYL

(C.A. H.T. 449,4 millions de francs)

Leader sur le marché français des jus de fruits avec une gamme de produits très variée, J.F.A. Pampryl est également l'un des premiers producteurs de boissons aux fruits avec Banga.

Après une restructuration industrielle nécessitée par l'évolution très rapide des conditionnements, elle dispose de 3 unités de production à Nuits-Saint-Georges, à Bédarrides et à Marmande.

Son savoir-faire lui permet d'élaborer l'essentiel du marché national des jus de fruits pour bébés.

Depuis 1984, Pampryl présente Mil'Fruits, la première gamme de cocktails de nectars et de jus de fruits.



Michel Paitre
Président-Dir. Général

SOPAGLY

(C.A. H.T. 97,6 millions de francs)

La société des Produits de l'Agly est leader sur le marché européen des jus de raisins. Elle s'est dotée d'importants moyens de production et de stockage, dont une cuverie de plus de 350 000 hectolitres.

Sopagly assure les 2/3 de la consommation française des jus de raisins et exporte plus de 60 % de sa production.

La consommation française de jus de raisins, qui reste encore très faible au regard de nos voisins européens, a cependant plus que doublé au cours des trois dernières années.



SOCIÉTÉ



Thierry Jacquillat
Directeur Général

HOLDING



Patrick Thomas
Directeur Administratif
et Financier



Thibault de Kergorlay
Directeur du Marketing



Christian Delclaux
Directeur attaché
à la Direction Générale



André Silaire
Directeur du Développement



Jean-Pierre Gautier
Directeur
des Relations Humaines

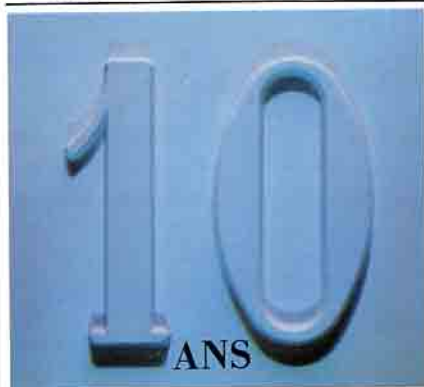


Yves Menoret
Directeur du Centre
de Recherche



Denis Berthu
Délégué à la Communication

La mission de la société holding est de définir la stratégie du Groupe, de conduire la politique de diversification, d'impulser et de coordonner toutes les fonctions de l'entreprise afin de favoriser la recherche et les investissements, d'assurer les meilleures synergies entre les filiales, dans le respect de leur identité propre.



DIVERSIFICATION

Depuis sa création en 1974 le Groupe Pernod Ricard poursuit sa diversification et son développement selon deux axes prioritaires, d'une part en France dans le secteur sans alcool et d'autre part à l'étranger par l'exportation et l'acquisition de sociétés.

Au terme de cette première décennie de croissance, Pernod Ricard, leader mondial de l'anis, se situe au premier rang des spiritueux en Europe continentale et au premier rang des boissons sans alcool en France. Il est par ailleurs le leader mondial des préparations de fruits pour yaourts et desserts lactés; 12^e entreprise française par le bénéfice net et 32^e par le chiffre d'affaires, Pernod Ricard est aussi le 10^e plus gros contribuable national.

Le Groupe compte 64 unités de production dont 12 à l'étranger. En France, 24 unités élaborent la gamme de spiritueux et 28 la gamme du "sans alcool". Ces unités réparties sur l'ensemble du territoire, se situent à proximité des lieux de production des matières premières agricoles, ou bien à proximité des grandes métropoles de consommation.

Pernod Ricard consacre chaque année environ 1% de son chiffre d'affaires hors droits et taxes à la recherche et au développement. Son Centre de Recherche, dont la vocation principale est l'aromatique et la mise au point de nouveaux produits, se divise en six laboratoires: agronomie, microbiologie, technologie, analyse physique et chimique, analyse sensorielle et formulation, physiologie.

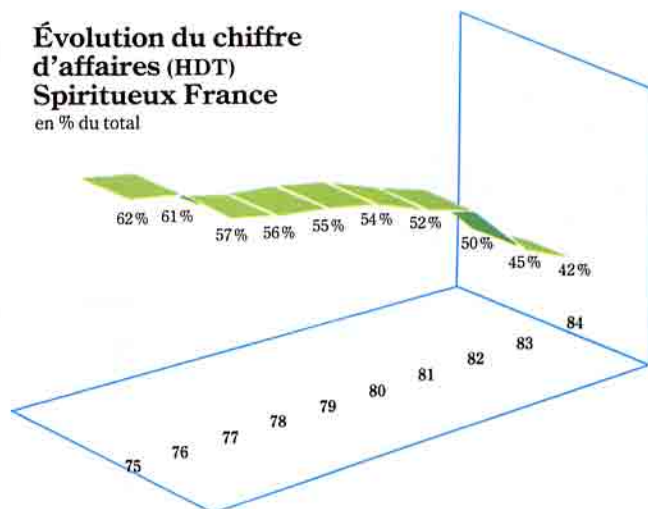
Le Groupe est par ailleurs, l'un des premiers partenaires de l'agriculture française. Il transforme chaque année, pour l'élaboration de ses spiritueux, de ses jus de fruits, boissons aux fruits ou préparations de fruits pour yaourts, une moyenne de 1,5 million de tonnes de fruits et de plantes.

Evolution des secteurs d'activité

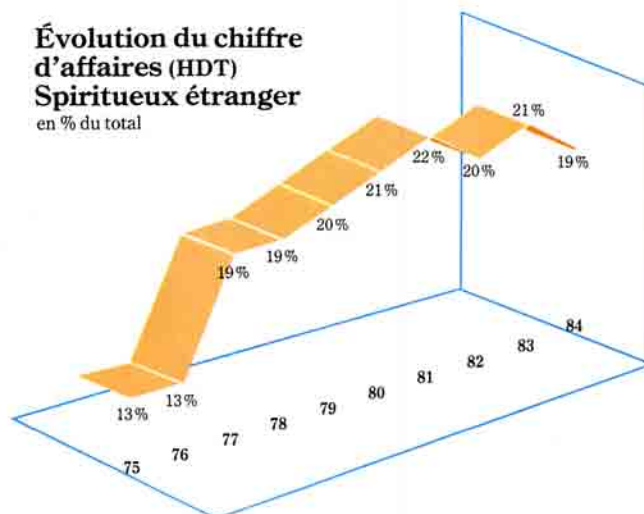
Depuis la création du Groupe, le chiffre d'affaires a connu une progression annuelle moyenne de plus de 18% hors droits et taxes, le résultat d'exploitation de plus de 13%.

L'évolution de la répartition du chiffre d'affaires

Évolution du chiffre d'affaires (HDT)
Spiritueux France
en % du total



Évolution du chiffre d'affaires (HDT)
Spiritueux étranger
en % du total





Philippe Aubertin
Président-Dir. Général

CIDRERIES DISTILLERIES RÉUNIES

(C.A. H.T. 224,8 millions de francs)

Les Cidreries et Distilleries Réunies, d'abord spécialisées dans la production de calvados à Cormeilles (Eure), se sont développées avec l'acquisition de plusieurs cidreries en Normandie.

C.D.R. possède aujourd'hui 5 centres de production avec un effectif de 200 collaborateurs.

La société occupe avec Raison le premier rang pour la production de cidre sur le marché national et le premier pour le calvados. Elle est aussi présente à l'exportation, notamment par le cidre, en Grande-Bretagne.

Les marques leaders de C.D.R. sont : les cidres la Cidraie et Cidre-Quart, les jus de pomme Joyeux Normand et Big Pom.



Louis Raison
Président-Dir. Général

RAISON S.A.

(C.A. H.T. 84 millions de francs)

La société Raison complète C.D.R. par sa très bonne implantation dans l'ouest de la France. Son activité principale, concentrée dans une unité de production à Domagné près de Rennes, est le cidre. Elle dispose aussi d'un centre à Loc-Maria-Grand-Champ dans le Morbihan pour la production d'eaux minérales.

La société offre plus de 150 présentations seulement pour le cidre, allant du traditionnel au brut ou au doux, en conditionnements très variés. Raison produit également des eaux-de-vie de cidre.

Ses marques principales sont : Raison, Doma, Chistr Breiz-Loic, Bolée d'Armorique, Cidrarmor. Son expansion est notamment due à sa spécialité de cidre trouble.



René-Julien Baudinet
Président-Dir. Général

SOCIÉTÉ POUR L'EXPORTATION DE GRANDES MARQUES

(C.A. H.T. 913,2 millions de francs)

La SEGM a pour mission de commercialiser les principales marques de spiritueux du Groupe à l'étranger : Ricard, Pernod, cognac Bisquit, Suze et Dubonnet.

Elle dispose d'un réseau mondial de distributeurs et d'agents concessionnaires et surtout de quatre filiales : J.R. Parkington en Grande-Bretagne pour le Royaume-Uni et l'Irlande du Sud, Prac S.a. en Espagne qui recouvre également le Portugal, Perisem en Suisse et SEGM Deutschland en RFA.

Outre les spiritueux, leaders du Groupe, les filiales de la SEGM distribuent aussi des produits spécifiques aux marchés sur lesquels elles sont implantées.





SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BOISSONS GAZEUSES

(C.A. H.T. 918,1 millions de francs)

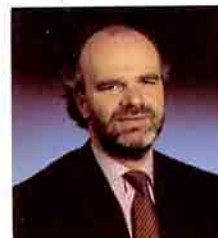
La Société Parisienne de Boissons Gazeuses (S.P.B.G.) est le principal concessionnaire de Coca-Cola en France.

Claude Foussier
Président-Dir. Général

Avec ses filiales la Société Régionale de Boissons Gazeuses et la Société Vichyssoise de Boissons Gazeuses, elle détient plus de 80 % du marché des colas.

Le Groupe S.P.B.G., qui compte 8 unités de production et 850 collaborateurs, est également concessionnaire des marques Fanta, Finley et, depuis 1984, Sprite et Brut de Pomme.

C'est en effet à cette société qui a fait le succès de Coca-Cola en France que Pernod Ricard a confié la commercialisation de son dernier-né: Brut de Pomme.



HOUSE OF CAMPBELL

(C.A. H.T. 130,7 millions de francs)

Campbell and Son Limited a été acquise par Pernod Ricard en 1974. Son activité essentielle est la distillation et la commercialisation de scotch whiskies dont Clan Campbell, White Heather et Aberlour Glenlivet single malt.

Michael Kraland
General Manager

La société est propriétaire de deux distilleries de malt en Écosse à Edradour et à Aberlour, ainsi que d'une unité d'embouteillage à Kilwinning.

En 1982, en prenant le contrôle de la société William Whiteley, elle a élargi sa gamme avec les marques House of Lords, King's Ransom, Glenforres Glenlivet. House of Campbell exporte vers une quarantaine de pays.



COMPAGNIE FRANÇAISE DES PRODUITS ORANGINA

(C.A. H.T. 317,2 millions de francs)

L'histoire d'Orangina remonte aux années 30 à Boufarik près d'Alger où la société fut créée par le père de l'actuel Président.

La commercialisation en métropole débute en 1950 par l'intermédiaire de trois concessionnaires, la Rhodanienne de Boissons, Denni et Fruidam, tous devenus filiales de la C.F.P. Orangina.

L'activité d'Orangina représente plus de 600 millions de cols et l'objectif prioritaire de la société est désormais son développement international.

Aujourd'hui, Orangina compte 6 unités de production et 800 collaborateurs. Elle est n° 1 du marché français des boissons aux fruits.



AUSTIN NICHOLS and Co

(C.A. H.T. 603,9 millions de francs)

Austin Nichols and Co, qui a 130 ans d'existence, est entrée dans le Groupe en 1980. Son produit leader est le bourbon haut de gamme Wild Turkey.

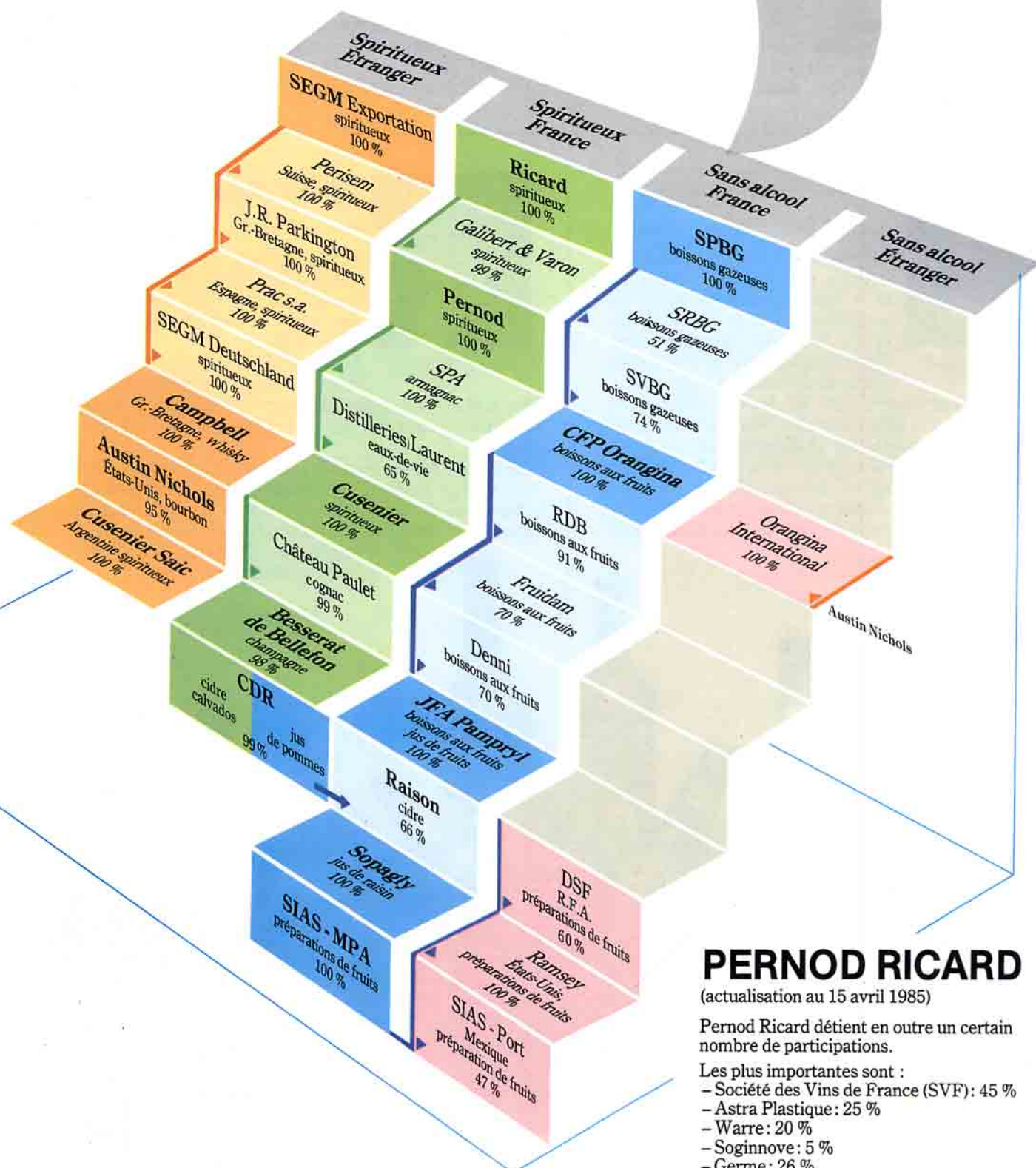
La société distribue également des marques de spiritueux de Pernod Ricard et des vins, par l'intermédiaire de son réseau commercial qui couvre l'ensemble des États-Unis.

Le siège d'Austin Nichols est à New York et la distillerie de Wild Turkey à Lawrenceburg dans le Kentucky. Austin Nichols constitue un atout de premier plan pour l'exportation des spiritueux du Groupe sur le territoire américain. Orangina International lui est directement rattachée.





DU GROUPE



PERNOD RICARD

(actualisation au 15 avril 1985)

Pernod Ricard détient en outre un certain nombre de participations.

Les plus importantes sont :

- Société des Vins de France (SVF): 45 %
- Astra Plastique: 25 %
- Warre: 20 %
- Soginnove: 5 %
- Germe: 26 %

correspond sur 10 ans aux grands choix stratégiques du Groupe :

- réduire la part des spiritueux en France qui est passée de 62% à 42% du chiffre d'affaires de 1975 à 1984 avec la volonté de diversifier les segments de marché, l'anis représentant aujourd'hui environ 1/3 de l'activité totale du Groupe (France + étranger) ;

- susciter l'émergence d'un puissant secteur sans alcool sur le marché national. Ce secteur qui perdait 10 millions de francs en 1974, représente en 1984, 30% de l'activité et dégage un bénéfice d'exploitation de 76 millions de francs ;

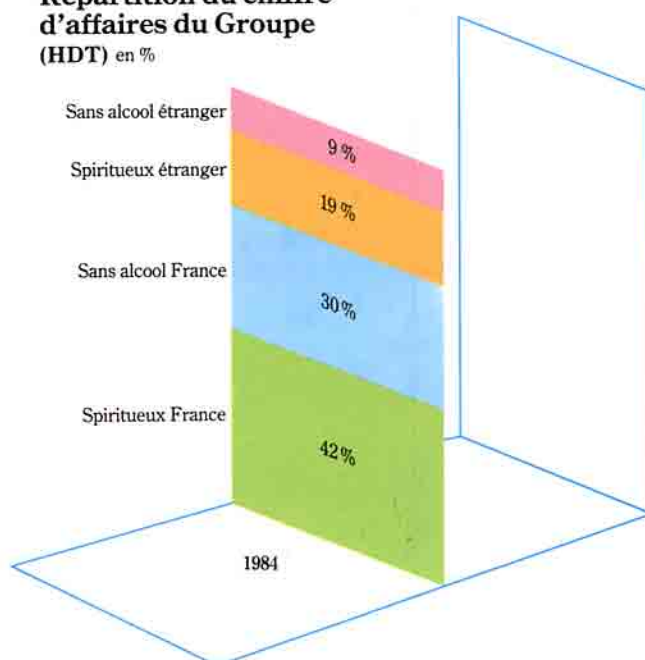
- développer les exportations et les ventes à l'étranger. Alors que le chiffre d'affaires à l'exportation n'était que d'une centaine de millions de francs en 1974, ce secteur représente désormais 28% du chiffre d'affaires consolidé.

A l'intérieur de cette branche export-étranger, il convient aujourd'hui de considérer séparément l'activité spiritueux et l'activité sans alcool.

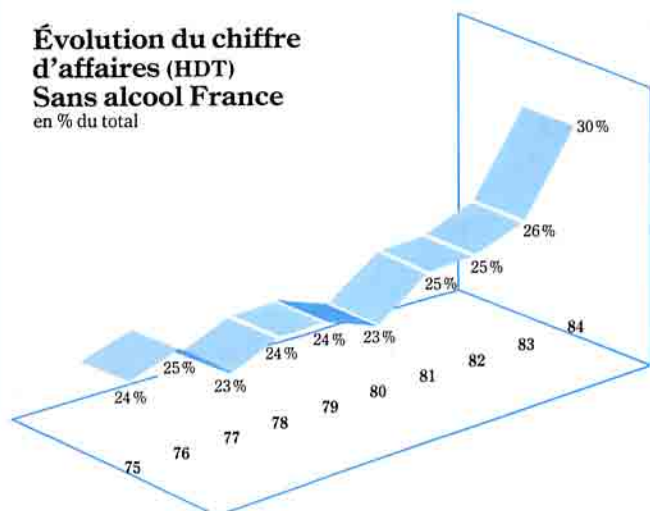
En effet, la volonté de Pernod Ricard est, pour compléter la stratégie déjà mise en œuvre, de développer le secteur sans alcool sur les marchés

extérieurs. Son importance a déjà doublé sur les trois derniers exercices pour atteindre 9% du chiffre d'affaires consolidé en 1984.

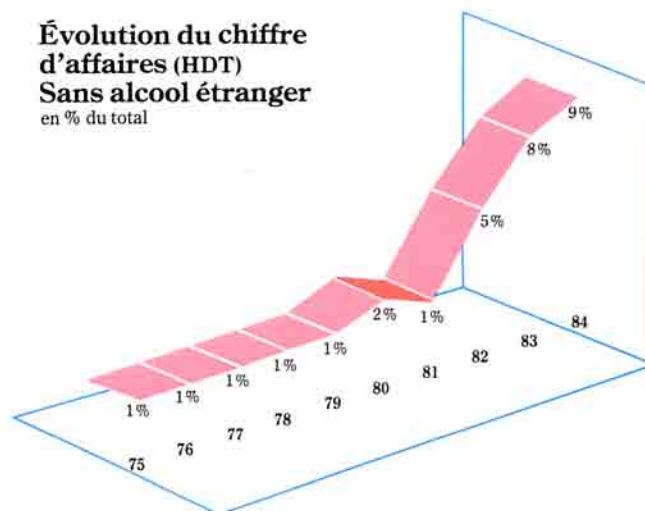
Répartition du chiffre d'affaires du Groupe (HDT) en %

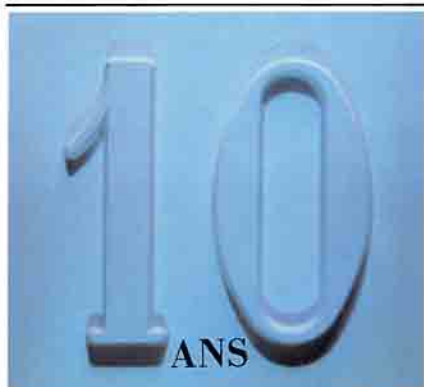


Évolution du chiffre d'affaires (HDT) Sans alcool France en % du total



Évolution du chiffre d'affaires (HDT) Sans alcool étranger en % du total





DU TITRE

Après la très forte hausse enregistrée en 1983 (+ 220 %), deuxième performance de la Bourse de Paris, le titre cotait, à fin décembre 1984, 725 F contre 778 F au 31 décembre 1983, soit une baisse de 6,8 % marquant une stabilité sur cet exercice.

Les cours extrêmes atteints par le titre en 1984 ont été de 850 F au plus haut et de 660 F au plus bas, contre respectivement 779 F et 235 F en 1983.

L'année boursière a été marquée pour le titre Pernod Ricard par une évolution en deux temps :

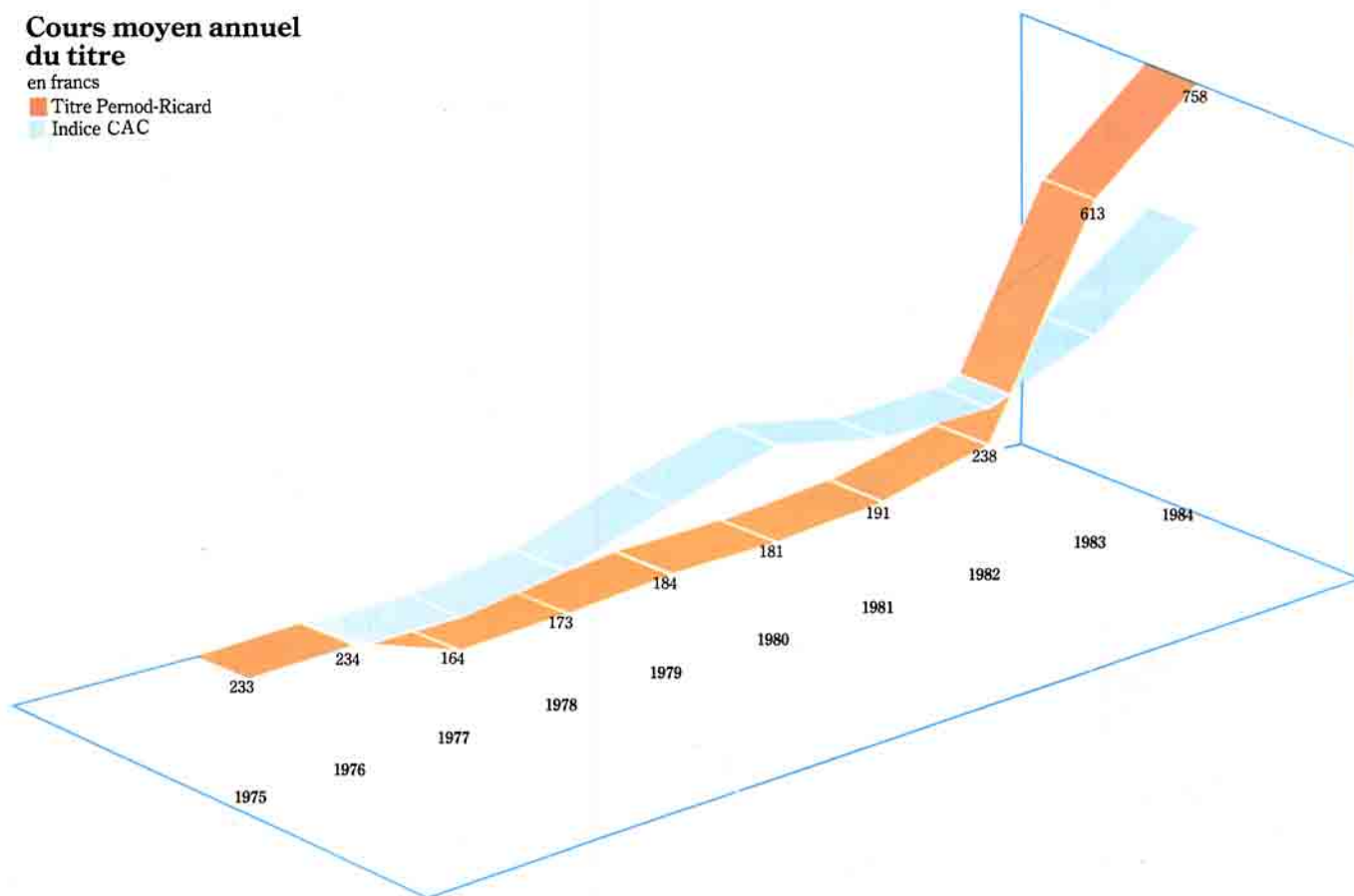
une phase de hausse durant les premiers mois qui faisait suite au rachat de CFPO et à l'annonce d'un résultat 1983 meilleur que prévu, puis un fléchissement au cours du deuxième semestre lié aux difficultés conjoncturelles de l'ensemble du secteur des boissons.

Comparée à l'indice CAC, la progression de l'action Pernod Ricard au cours des dix derniers exercices, se présente – en moyenne annuelle – selon le graphique ci-dessous :

Cours moyen annuel du titre

en francs

■ Titre Pernod-Ricard
■ Indice CAC



La capitalisation boursière

Au cours de l'année, la capitalisation boursière de Pernod Ricard a oscillé entre 5,4 et 7 milliards de francs. En fin d'année, elle atteignait 6 milliards de francs, ce qui plaçait le Groupe au dixième rang de la Bourse.

L'activité du titre

Plus de 1,68 million de titres Pernod Ricard ont été échangés en 1984 (contre 2,1 millions de titres en 1983), ce qui place le Groupe au 8^e rang des valeurs les plus actives du marché à règlement mensuel (7^e rang en 1983).

Le rendement du titre

La politique de dividende sur les dix dernières années a été marquée par une stabilité du taux de distribution autour du tiers du résultat net.

La progression du dividende, à l'exception de 1982, où les Pouvoirs Publics ont limité les possibilités de distribution, a donc pu être en phase avec la progression du résultat.

Le rendement du titre Pernod Ricard, mesuré par le rapport du dividende (avoir fiscal compris) sur le cours moyen du titre où ce dividende a été encaissé, a connu l'évolution figurant sur le graphique ci-contre :

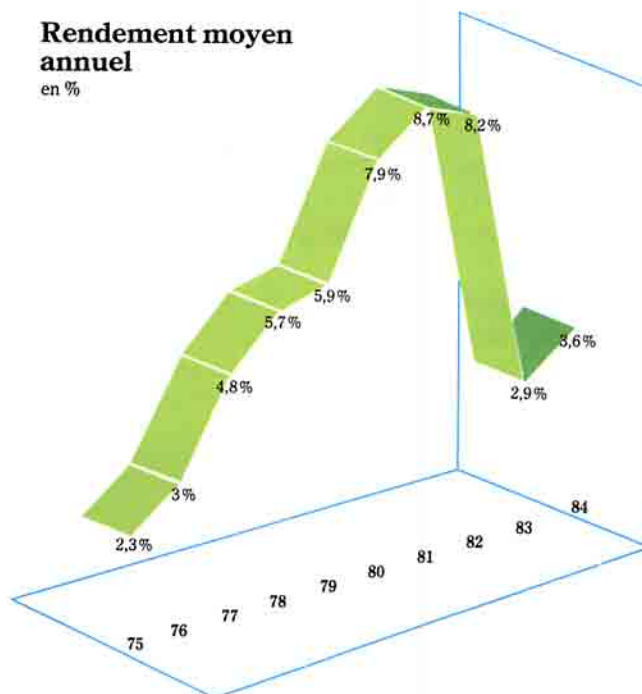
Jusqu'en 1981, le dividende progressait plus rapidement que le cours boursier, assurant une amélioration continue du taux de rendement moyen, puis chutait par suite d'une hausse du cours plus rapide que le dividende. Mais cette hausse entraînait ainsi une forte plus-value sur le capital des actionnaires de Pernod Ricard.

Géographie du titre

La part du Conseil et du personnel reste stable autour de 40%. Les institutionnels français, c'est-à-dire les banques, compagnies d'assurances, caisses de retraite, mutuelles et Sicav détenaient, en 1983, 28%.

Le reste du capital est largement réparti entre les particuliers, l'étranger et des petits portefeuilles de toute nature.

Rendement moyen annuel
en %





EVENEMENTS

Création du Groupe

Si aujourd'hui, l'existence de Pernod Ricard est une donnée bien comprise, il n'en fut pas de même à sa naissance en 1974.

Deux sociétés françaises en bonne santé, très concurrentielles sur le même marché des anis, Pernod et Ricard, décidaient, après trois ans de pourparlers, de s'unir pour fonder un Groupe d'une nouvelle dimension.

Un tel rapprochement n'a pu réussir qu'en préservant l'identité des sociétés du Groupe, en maintenant l'esprit d'entreprise et de concurrence et en faisant partager un projet d'entreprise ambitieux et exaltant : accéder à l'envergure internationale.

Campbell en Écosse

Dès son premier exercice, Pernod Ricard concrétise sa volonté de développement à l'étranger avec l'acquisition de Campbell. Cette société écossaise exploite une distillerie de malt, possède des stocks de whiskies et vend ses propres marques. Pour la première fois, une société française prend pied directement dans la production du whisky.

L'objectif atteint est double : un produit nouveau pour le Groupe, le scotch whisky et un développement à l'étranger avec une implantation industrielle et commerciale en Grande-Bretagne.



SPBG-Coca Cola



Créée en 1949, la Société Parisienne de Boissons Gazeuses, concessionnaire de Coca Cola, opérait en région parisienne avant de développer son territoire vers Rennes (1962), Tours (1965) et Orléans (1968). En 1974, la SPBG prend la majorité dans les concessions de Nancy, Lyon et Bordeaux réunies dans une filiale, la SRBG. Le développement important des boissons sans alcool confirme la volonté de Pernod Ricard de rééquilibrer ses activités alors dominées à 75 % par la vente de spiritueux. Cette démarche se prolonge en 1977 avec l'entrée dans le Groupe des concessions de Marseille, de Reims et de Lille, puis en 1981, de la Société Vichyssoise de Boissons Gazeuses.

La culture du fenouil

Jusqu'en 1974, les spiritueux anisés du Groupe étaient élaborés à partir de l'essence naturelle de badiane, ou anis étoilé en provenance de Chine. Face aux risques d'une telle dépendance, les sociétés Pernod et Ricard s'étaient préoccupées de trouver une solution agricole nationale. Le choix s'est porté sur le fenouil et un programme

de recherche comprenant la sélection des variétés et les modes de culture est lancé.

La phase de développement intervient en 1975 et les besoins du Groupe seront couverts à 30 %. Le prix de l'essence d'anis est, en francs courants, divisé par quatre. Pernod Ricard apporte une nouvelle source d'activité aux agriculteurs français, réalise une économie de devises et assure sa maîtrise d'une filière agro-alimentaire vitale.



CDC-Cusenier

Avec l'acquisition simultanée en 1976 de trois sociétés: Cidreries Distilleries Réunies, Cusenier et CDC, Pernod Ricard complète son champ d'action dans les spiritueux.

L'arrivée de Cusenier et de CDC lui apporte notamment quatre grandes marques d'apéritifs à base de vin: Ambassadeur, Byrrh, Cinzano et Dubonnet.

CDR devient le pilote pour Pernod Ricard en matière de pomme, jus de pomme et calvados, tandis que Sopagly, spécialiste français des jus de raisin, apporte au Groupe un nouveau métier.

Parallèlement, Besserat de Bellefon offre une carte prestigieuse dans le champagne. En Argentine, Cusenier-Saic se situe au premier rang des producteurs de spiritueux.

Enfin, Pernod Ricard détient, à cette occasion, des participations importantes dans la Société des Vins de France et dans le Porto Warre.

Austin Nichols

En 1980, se présente l'opportunité recherchée outre-Atlantique. Pernod Ricard était prêt, après plusieurs années de prospection du marché américain. Austin Nichols devient filiale du Groupe. Pernod Ricard entre avec le Wild Turkey dans le marché du bourbon et prend pied dans la distribution des spiritueux aux États-Unis en disposant d'un tremplin pour ses propres marques.



Le Centre de Recherche

Pernod Ricard développe en 1981 son Centre de Recherche en ouvrant un laboratoire de culture in vitro dont la vocation est la sélection et la multiplication de plantes aromatiques utilisées pour les boissons du Groupe. Le fenouil, la gentiane, la réglisse font rapidement l'objet de développements intéressants.



De plus, un laboratoire de microbiologie explore le domaine mal connu de la fermentation avec pour objectif de maîtriser et d'améliorer la qualité des produits et des composants obtenus par cette méthode.

SIAS-MPA

Le premier producteur mondial de préparations de fruits pour l'industrie laitière entre dans le Groupe en 1982. L'expertise de cette société dans le traitement des fruits est complémentaire de celle acquise dans le Groupe. SIAS-MPA apporte une diversification produits, un développement à l'étranger et renforce la part du secteur sans alcool face aux spiritueux.

Raison

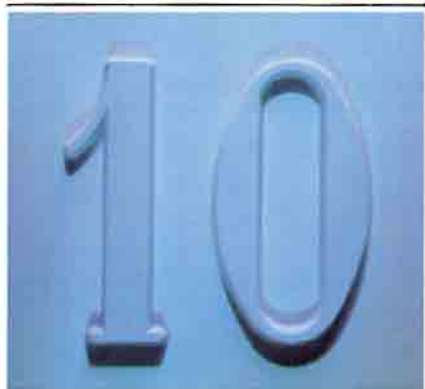
Poursuivant sa politique dans la filière pomme depuis l'acquisition de CDR, Pernod Ricard acquiert en 1983 la majorité de la société Raison. Cette entreprise implantée en Bretagne est complémentaire de CDR géographiquement, commercialement avec une clientèle différente et industriellement avec des produits originaux comme le cidre trouble. Pernod Ricard devient ainsi le premier producteur de cidre et de jus de pomme en France.



Coupe de France de l'Entreprise

L'Expansion décerne à Pernod Ricard la Coupe de France de l'Entreprise 1983. Les critères retenus dans la sélection portent sur le niveau et la constante des performances réalisées en 1980, 1981 et 1982. Cette distinction vient reconnaître le bien-fondé des choix stratégiques arrêtés par Pernod Ricard dix ans auparavant.

1984



ACTIONS

La Compagnie Française des Produits Orangina

L'événement majeur de l'année 1984 remonte au mois de janvier avec la prise de contrôle de la Compagnie Française des Produits Orangina (CFPO). L'objectif de cette acquisition est le développement d'Orangina à l'étranger, Austin Nichols possédant déjà la marque Orangina international, tandis que CFPO en était propriétaire pour la France et l'Afrique francophone.

La Compagnie Française des Produits Orangina élabore à Vitrolles près de Marseille le produit de base d'Orangina qu'elle distribue aux trois concessionnaires embouteilleurs qui se répartissent le territoire national.



La production annuelle de la Compagnie dépasse depuis 1982, 600 millions de petites bouteilles rondes. Orangina est déjà fabriqué dans 26 unités à travers le monde.

Pour favoriser le développement international de la marque, la première étape indispensable que s'était fixé Pernod Ricard pour 1984 était la consolidation des positions nationales. C'est en ce sens que la CFPO a pris successivement le contrôle de ses trois concessionnaires français.

Les filiales d'Orangina en France



Début 1985 les trois concessionnaires d'Orangina sont devenus filiales de la CFPO. Il s'agit de :

- La Rhodanienne de Boissons (RDB), contrôlée à 91 % qui couvre la région lyonnaise et le sud-est. Elle dispose de 2 unités d'embouteillage à Marseille et à Lyon.
- La société Denni, dont CFPO a acquis 70 % du capital en janvier 1984, distribue la marque sur le nord-est de la France. Cette société dispose d'une usine ultra-moderne de conditionnements en bouteilles et en boîtes.



– Fruidam dont CFPO détenait déjà 35 % du capital depuis 1984 est devenue filiale à 70 % en mars 1985. Cette société qui élabore sa propre gamme de jus de fruits, compte trois unités de production et réalise environ 60 % des volumes d'Orangina France. Elle couvre Paris et la région parisienne, tout l'ouest et le sud-ouest de la France.

Ainsi la cohésion du Groupe Orangina se trouve renforcée au plan national et constitue une solide plate-forme pour l'internationalisation de la marque.

Mil'Fruits de Pampryl



C'est en avril 1984 que JFA Pampryl a lancé sur le marché français ses produits Mil'Fruits composant la première gamme de cocktails de nectars et de jus de fruits.

La gamme comporte 5 cocktails dont 3 exotiques. La teneur en fruits peut aller jusqu'à 100 % en fonction de la nature des fruits et des caractères organoleptiques recherchés. Les différentes compositions par association de 2 à 10 fruits sont : orange-passion, 5 fruits, fruits exotiques, fruits rouges et légumes-fruits.

Ces cocktails haut de gamme présentent tous des innovations en matière de goût.

Flavors From Florida

C'est par l'intermédiaire de sa filiale américaine, la société Ramsey Laboratories Inc. à Cleveland, que SIAS-MPA a pris le contrôle de la totalité du capital de Flavors from Florida en juillet dernier.



Cette société située à Winter Haven en Floride, prépare des concentrés utilisés comme bases pour l'élaboration de boissons aux fruits et de sorbets.

L'objectif de cette acquisition est d'élargir la gamme des produits de Ramsey Laboratories qui connaît une très forte progression sur le marché américain.

Pernod Ricard Entrepreneurs

Début 1984 a été créé Pernod Ricard Entrepreneurs, structure originale du Groupe, visant à favoriser la création d'entreprises et l'éclosion de nouveaux entrepreneurs.

En quelques mois, 1200 demandes d'informations devaient déboucher sur plus de 200 dossiers de candidatures. La sélection effectuée par un jury de banquiers et de chefs d'entreprises du corps enseignant d'H.E.C. avec la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et du cabinet de recrutement ETAP, a permis de retenir une première promotion de six lauréats.

Le montant global de l'aide financière qui leur a été répartie, atteint 1,3 million de francs. Pernod Ricard poursuit cette œuvre de mécénat économique en 1985 et présentera au cours de l'année une deuxième promotion de lauréats.

Avec Pernod Ricard,
mettez sur pied
ce que vous avez
en tête.



Vous pouvez créer votre entreprise.
Pernod Ricard Entrepreneurs peut vous
y aider par une aide financière personnelle
sur un capital en gestion durant la période
de lancement.
*Afin d'optimiser la durée d'investissement, il y a toujours de
la place pour ceux qui ont le sens de l'entreprise.
Patrick Ricard, Président de Pernod Ricard,
Coupe de France de l'Entreprise 1983.

PR
PERNOD RICARD
Entrepreneurs

Pour recevoir un dossier d'information, adressez votre demande à : Pernod Ricard et Cie, 142, rue de Valenciennes, 75009 PARIS.

Brut de Pomme

Au printemps 1984, Pernod Ricard a lancé à travers le Groupe SPBG une nouvelle boisson : Brut de Pomme. C'est d'ailleurs aussi par SPBG que la Compagnie Coca-Cola commercialisait, à la même période, Sprite. Marque internationale, elle vient ainsi compléter la gamme des concessions de la Société Parisienne de Boissons Gazeuses qui comptait déjà Coca-Cola, Fanta et Finley.

Brut de Pomme, pour sa part, est un nouveau type de produit conçu par le Centre de Recherche Pernod Ricard.

Sa mise au point marque l'intérêt croissant du Groupe pour l'univers de la pomme issue des régions cidricoles françaises. Le goût de la pomme est en effet très apprécié des Français et se situe en 2^e position après l'orange et avant le raisin.



Brut de Pomme, élaboré à partir d'extraits naturels, est composé d'un grand nombre de substances aromatiques végétales. Sans alcool, (moins de 1%), légèrement pétillant, désaltérant, il est peu sucré et contient moitié moins de sucre que la moyenne des sodas.

Différent du cidre et du jus de pomme, il se démarque par sa composition originale pour être véritablement une boisson nouvelle.

Lancé dans un conditionnement unique, en pack de six petites bouteilles, Brut de Pomme s'est révélé dès la première année un succès auprès des consommateurs.

En 1985, la gamme des conditionnements s'élargit avec une boîte métallique, une bouteille plastique (P.S.D.) de 1 litre pour une consommation plus familiale et un multipack de 15 petites bouteilles.

Le milliard Ricard



Pour célébrer la milliardième bouteille de Ricard, la société a organisé une opération de promotion sans précédent durant le dernier trimestre 1984.

Dans 10 000 points de ventes, cafés et supermarchés, 560 000 personnes ont participé en trois mois à un jeu fondé sur le principe du loto. Les participants devaient composer six numéros sur un ordinateur portatif, les numéros gagnants, étant ceux du loto national.

Cette opération promotionnelle exceptionnelle a fait 650 gagnants et a connu un fantastique retentissement.

En 1984 la Société Ricard a également développé une campagne publicitaire très remarquée, avec pour slogan "un Ricard sinon rien".

Batida de Coco



Recette traditionnelle du Brésil, Batida de Coco est un savoureux mélange d'alcool, de lait, de sucre et d'infusion de noix de coco.

Présenté par la société Pernod, ce produit qui titre 16 degrés se situe sur un marché en pleine expansion. Pur, ou en long drink, il peut se consommer à tout moment de la journée.

Commercialisé depuis 1980 en Europe par différentes sociétés, Batida de Coco remporte déjà un vif succès international.

Cuvée B de B

La société des champagnes Besserat de Bellefon a pour sa part lancé en 1984 la cuvée de prestige B de B.

Elle est distribuée dans la restauration de luxe, les épiceries fines et auprès des particuliers. La cuvée B de B est un assemblage de grands vins de réserve, issus uniquement de grands crus de la Côte des Blancs et de la Montagne de Reims.

Besserat de Bellefon complète ainsi ses présentations haut de gamme destinées à un nombre grandissant de connaisseurs très fidèles à la marque.



Le Grand Prix de la Communication

C'est au mois de décembre que Patrick Ricard a reçu le Grand Prix de la Communication créé par Anne d'Ornano et le Club de Deauville.

Ce prix récompense chaque année l'entreprise dont l'image se révèle être la plus attractive auprès de ses différents publics et pour laquelle il existe une association naturelle entre la qualité de l'image du dirigeant et celle de l'entreprise.

De la nature nous vient la soif d'entreprendre.





FRANCE

Alors qu'ils représentaient 62 % du chiffre d'affaires en 1975, les spiritueux en France comptent pour 42 % en 1984. Ce secteur d'activité demeure cependant le plus important du Groupe.

Pernod Ricard occupe tous les créneaux du marché français. Le Groupe a su s'adapter aux différents modes de consommation et constituer une gamme de produits très diversifiée : armagnacs, cognacs, portos, whiskies, gins, vodkas, eaux-de-vie et liqueurs...

La part des "Spiritueux France" dans l'activité de Pernod Ricard est passée en 10 ans de 62 % à 42 %. C'est toutefois aux sociétés de ce secteur et à leurs marques principales, notamment Ricard, Pastis 51, Suze, que le Groupe doit les moyens de sa diversification et de son développement à l'étranger.

Des positions fortes

Pernod Ricard détient près des 2/3 du marché français des anisés. Ces produits représentent encore plus de 60 % des litrages réalisés en France, mais ne correspondent plus qu'à un tiers environ du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

De nouvelles activités se sont en effet orientées vers les secteurs à croissance soutenue : ainsi, grâce à l'acquisition de sociétés, l'une américaine (Austin Nichols), l'autre écossaise (House of Campbell), le Groupe importe en France ses propres marques de whiskies et bourbons : Clan Campbell, Aberlour Glenlivet, White Heather, Wild Turkey...

Pernod Ricard s'est également assuré, par l'intermédiaire de sa filiale Cusenier, la distribution exclusive pour la France de grandes marques internationales comme la vodka Stolichnaya, le gin Gilbey's ou encore le whisky Cutty Sark.

La vogue actuelle de ces produits n'a pas détourné Pernod Ricard des secteurs traditionnels. Premier producteur de calvados, le Groupe est également cinquième producteur de cognac avec Bisquit. Élaboré au Domaine de Lignères, en Charente, Bisquit dispose de la plus grande distillerie d'Europe et d'un vignoble unique de 200 hectares d'un seul tenant. L'armagnac Marquis de Montesquiou, les eaux-de-vie et liqueurs La Duchesse et Cusenier contribuent aussi à l'enrichissement de la gamme des produits du Groupe.

La relance par l'innovation

L'objectif de Pernod Ricard est de défendre ses positions fortes sur le marché national et, dans certains secteurs, de conquérir le marché intérieur par un effort sur les marques.

Avec le succès de Gold Ambassadeur, lancé en 1983, Pernod Ricard a prouvé que l'innovation permettait de dynamiser un marché ancien, comme celui des apéritifs à base de vin dont il est le second producteur national avec Ambassadeur, Gold Ambassadeur, Cinzano et Byrrh. Le rajeunissement marketing a aussi conduit à un redressement de Dubonnet. Il en va de même pour Suze avec une sensible augmentation des volumes durant ces dernières années. Suze donne maintenant au Groupe la première place sur le marché des amers.

Pernod Ricard n'est pas non plus resté indifférent aux marques renommées de porto (Warre, Cintra, Feist). Le Groupe élabore aussi des vins doux naturels dont le plus connu est Vabé. Il dispose en outre du champagne Besserat de Bellefon dont la gamme est particulièrement appréciée dans la grande restauration et les épiceries fines ainsi qu'auprès d'une clientèle croissante de connaisseurs.

Grâce au système de "saisie portable" relié directement à l'ordinateur central, la prise de commande est instantanée et le délai de livraison considérablement réduit.





L'année 1984 : maintien global des volumes sur un marché déprimé

Pernod Ricard maintient globalement ses volumes de vente en 1984 dans un contexte défavorable. Le marché français a connu une baisse de 1,3 % qui s'explique par l'effet conjugué des mauvaises conditions climatiques de l'été et surtout par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Le marché des spiritueux anisés a régressé de 5,3 %, mais les marques du Groupe ont mieux résisté en ne cédant que 1,8 %. Le succès des efforts publi-promotionnels de Ricard a même permis à la marque leader de progresser en volume. Pernod Light, par contre, malgré une campagne de communication très remarquée, n'a pas atteint ses objectifs.

Les whiskies du Groupe continuent leur progression, à l'exemple de Clan Campbell (+ 8,4 %) qui réalise un score comparable au marché global. Les autres principales marques - White Heather, Aberlour Glenlivet et Wild Turkey - progressent encore plus vite (+ 21,7 %).

Avec les vins doux naturels, Pernod Ricard accroît ses volumes de plus de 4 % sur un marché stable. Pour les apéritifs à base de vin, dont le segment national chute de 4 %, le succès de Gold Ambassadeur (650 000 bouteilles) permet au Groupe une légère progression.

Numéro 1 des amers, Suze maintient également ses volumes et devient encore plus "inimitable" avec le lancement d'une bouteille magnum.

Perspectives 1985

En 1985, Pernod Ricard poursuivra la défense de ses positions traditionnellement fortes sur les marchés des anisés et des apéritifs à base de vins tout en renforçant sa pénétration sur ceux des whiskies et des alcools de grain.

Les initiatives publicitaires prises en 1984 sur Ricard et Gold Ambassadeur et les extensions de gammes et de conditionnements décidées sur Pastis 51 et Suze, sont autant d'atouts pour le développement des ventes dans un marché qui devrait rester à peu près stable.



ÉTRANGER

Le secteur des spiritueux à l'étranger demeure un axe prioritaire du développement pour le Groupe. Il représente, en 1984, 19 % du chiffre d'affaires consolidé.

En dix ans, la politique de conquête des marchés extérieurs menée par Pernod Ricard a permis de multiplier par 7 le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger. Ce succès, remporté sur des marchés très concurrentiels, est dû à la stratégie du Groupe qui s'est appliqué à renforcer son rayonnement international par l'acquisition de sociétés et l'extension de son réseau de distribution et d'agents locaux.

La Société pour l'Exportation de Grandes Marques (SEGM) a pour mission de commercialiser les principaux spiritueux du Groupe à l'étranger. Elle dispose d'un réseau mondial de distributeurs ou d'agents et surtout de quatre filiales : Parkington en Grande-Bretagne, SEGM Deutschland en RFA, Perisem en Suisse et Prac S.a. en Espagne. Les volumes exportés par la SEGM sont sensiblement équivalents à l'ensemble des importations françaises de whiskies.

Pernod Ricard s'est aussi implanté sur les grands marchés internationaux par l'acquisition de centres de production et de marques internationales. Grâce à House of Campbell, sa filiale écossaise, le Groupe est devenu le premier producteur français à posséder des distilleries en Écosse, à Aberlour et à Edradour. En 1980, le rachat d'Austin Nichols a permis de constituer une tête de pont sur le marché américain : une implantation stratégique et aussi une excellente opération financière puisque c'est avec un dollar à 4,20 francs que l'acquisition s'est effectuée. Austin Nichols apporte au Groupe une unité de production dans le Kentucky et une grande marque de bourbon : Wild Turkey.

L'année 1984 : stabilité sur un marché morose

Les marques de Pernod Ricard ont su, comme en France, échapper à la tendance générale.

Aux États-Unis, Wild Turkey n'a pas suivi le déclin des ventes de whiskies et est parvenu à une légère progression de ses volumes : une performance du bourbon d'Austin Nichols dans le contexte américain. Le scotch Clan Campbell progresse pour sa part de plus de 33 %, du fait de sa bonne implantation sur les marchés en croissance d'Europe, d'Australie et d'Afrique du Sud.

Comme en 1983, la SEGM maintient globalement ses volumes de spiritueux anisés et progresse sur plusieurs marchés extérieurs, notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne où Pernod poursuit avec succès sa carrière. Le cognac Bisquit devient numéro un au Benelux, et conforte ses positions à Hong Kong.

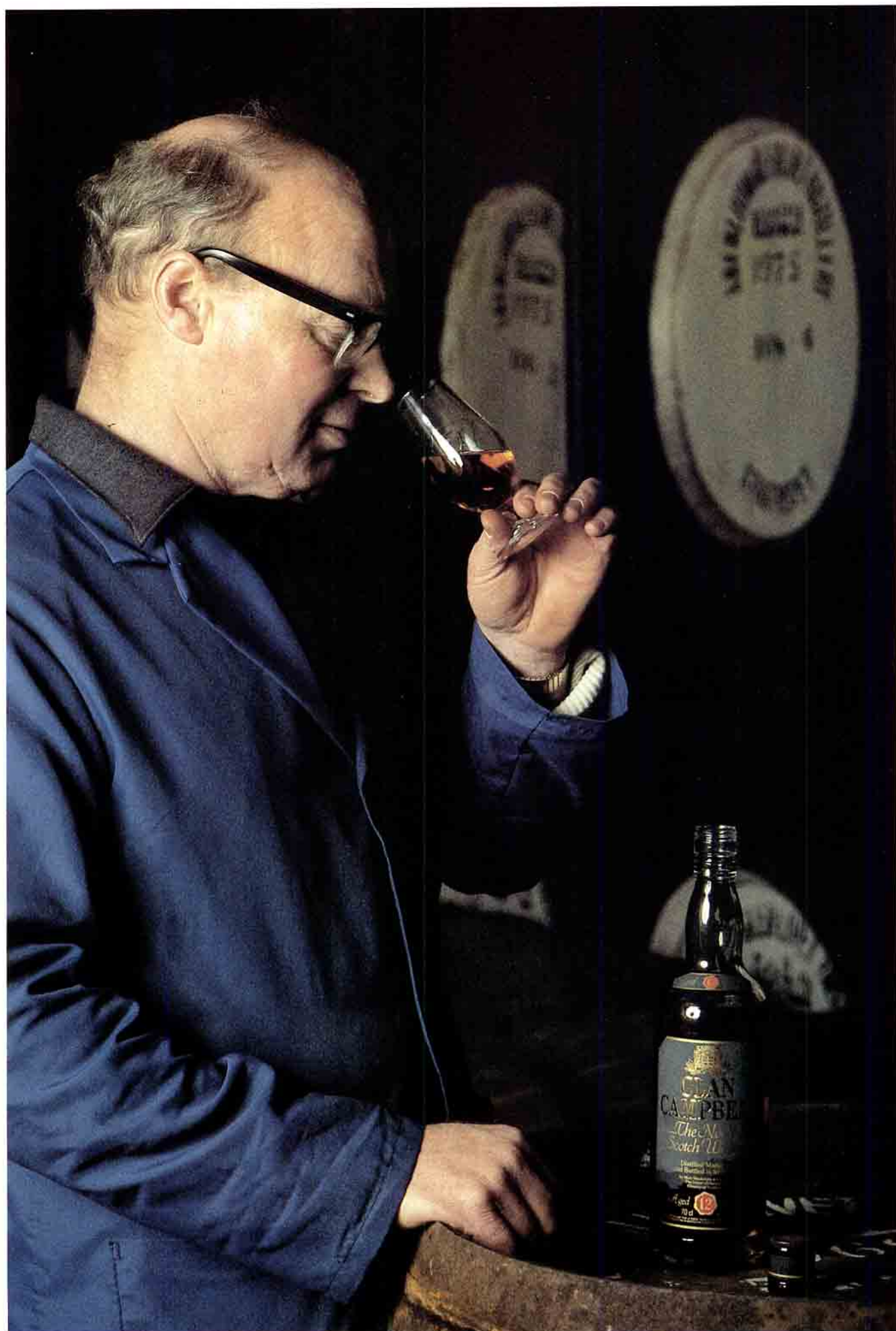
Perspectives 1985

Grâce à la reprise qui se fait jour dans certains pays d'Europe et à l'intensification des moyens commerciaux mis en œuvre, la SEGM attend en 1985 un développement de ses ventes en Grande-Bretagne, au Benelux et en RFA.

Aux États-Unis, l'augmentation prévue le 1^{er} novembre prochain des droits fédéraux sur les alcools pourrait constituer un frein au développement du bourbon Wild Turkey, tandis que Campbell accélérera son implantation sur le marché international.

En janvier 1985, Pernod Ricard a ouvert une antenne à Singapour avec pour mission de développer ses marques leaders sur les marchés de l'Asie du Sud-Est.

Maître de chais à la distillerie d'Aberlour en Écosse.





FRANCE

Axe de développement ayant présidé à la création du Groupe, le secteur sans alcool France représente aujourd'hui 30 % du chiffre d'affaires.

Pernod Ricard est aujourd'hui le premier producteur français de boissons sans alcool. Le Groupe joue un rôle déterminant dans le développement de ce marché d'avenir qui, en regard de la consommation des pays voisins, ne peut que se développer. Coca-Cola, Orangina, Brut de Pomme, Banga, Pampryl, Pacific, Fanta, Sprite, Pam-Pam sont autant de références qui résument les ambitions du Groupe et sa volonté de développement.

Plusieurs fois leader

Sur ce marché, Pernod Ricard est plusieurs fois leader : d'abord avec Coca-Cola numéro un en France, dans le secteur des jus de fruits avec Pampryl, dans celui des boissons aux fruits avec Orangina et Banga, et sur le marché des anis sans alcool avec Pacific.

Premier transformateur de pommes avec 85 000 tonnes par an, Pernod Ricard est aujourd'hui leader sur les marchés du cidre et du jus de pomme. A travers ses filiales CDR et Raison, le Groupe fait jouer à plein les synergies pour développer sa "filière pomme". Cette stratégie, liée à l'étude des marchés, a déjà permis d'exploiter les opportunités offertes aux jus de pomme par l'explosion du conditionnement en brique. Le goût "pomme" est également promu avec le lancement de Brut de Pomme, nouveau produit élaboré à partir de pommes cidricoles françaises. Pour le cidre, Pernod Ricard nourrit aussi des ambitions : sur un marché atomisé, le Groupe souhaite relancer le cidre par une politique de marques. Le potentiel de consommation reste très important en France.

L'acquisition de SIAS-MPA a donné une impulsion nouvelle au secteur sans alcool. Leader mondial des préparations de fruits pour desserts lactés, SIAS-MPA détient 70 % du marché français.

La société Sopagly, premier producteur européen de jus et moûts de raisin, prépare ses jus pour des grandes marques françaises et étrangères.

L'activité sans alcool de Pernod Ricard représente aujourd'hui 28 unités de production réparties dans plus de vingt départements français.

L'année 1984 : deux lancements, deux succès

Deux essais transformés en 1984 donnent à Pernod Ricard des perspectives importantes de développement.

C'est d'abord le succès de Brut de Pomme, particulièrement remarquable compte tenu d'un seul conditionnement dans la phase de lancement. Mais c'est aussi celui de Sprite lancé par la Compagnie Coca-Cola, mis en place et commercialisé par la SPBG. Les performances de ces deux produits sur un marché très concurrentiel marqué par un été maussade, illustrent le dynamisme du Groupe. L'ampleur de l'investissement publi-promotionnel qui leur a été consacré a permis de les positionner en moins d'un an et va leur bénéficier encore en 1985.





Globalement, le marché français des boissons sans alcool est resté stable en 1984. Après un premier semestre très encourageant, la croissance a connu un coup d'arrêt à partir du mois de juillet. Boisson phare du secteur, Coca-Cola, en progression de 13 % à fin juin, termine ainsi l'année à +5 %, ce qui reste quand même une performance par rapport au marché. Orangina, qui a pu augmenter ses volumes en 1984 grâce à l'export, lance dès 1985 de nouveaux conditionnements destinés à la grande distribution.

Pour le cidre, la bonne performance du cidre traditionnel de la société Raison compense la tendance du secteur qui a subi une légère régression.

Les ventes de jus de fruits baissent globalement de plus de 9 % tandis que Banga bénéficie, pour sa part, du dynamisme des boissons aux fruits et progresse en volume de 9 %. La révolution des conditionnements sur ce marché a d'ailleurs conduit JFA Pampryl à une restructuration de son appareil de production pour l'adapter à la fabrication des boissons aux fruits en briques carton et bouteilles plastique. Cet effort industriel conjugué à la libération des prix pour ce secteur devrait permettre à l'entreprise d'amorcer un retour à l'équilibre.

Perspectives 1985

Parallèlement à la croissance de ses produits traditionnels, le Groupe poursuivra en 1985 le lancement de Brut de Pomme et de Sprite, en proposant notamment aux consommateurs de nouveaux conditionnements.

Alors que JFA conjuguera ses mesures de restructuration et de rationalisation industrielle à de nouveaux efforts sur ses produits haut de gamme, le Groupe Orangina, pour sa part, lance dès avril 1985 une bouteille PET adaptée aux besoins du marché et embouteillée par la Société Fruidam dont elle a pris le contrôle en mars dernier.

Enfin, la Société Parisienne de Boissons Gazeuses et ses filiales, qui disposent actuellement de 8 centres de production en France, inaugureront à l'automne une nouvelle unité à Grigny (Essonne). Elle sera notamment équipée d'une ligne pour le conditionnement en PET, avec une capacité de 60 millions de bouteilles par an, pour Coca-Cola, Sprite et Fanta.



ÉTRANGER

Nouveau secteur en pleine croissance dans l'activité de Pernod Ricard, le sans alcool à l'étranger s'appuie essentiellement sur SIAS-MPA et Orangina International.

Pour la première fois en 1984, la branche sans alcool à l'étranger fait l'objet d'une présentation spécifique. C'est la démonstration par les chiffres de l'importance pour le Groupe de ce nouvel axe de développement. Déjà, de 1981 à 1983, la part du secteur était passée de 1 à 8 % dans le chiffre d'affaires de Pernod Ricard. Elle atteint 9 % en 1984.

Après une stratégie fondée sur trois secteurs (spiritueux France, sans alcool France, étranger), Pernod Ricard s'engage vers une nouvelle répartition de ses activités dans laquelle les spiritueux et le sans alcool devront à terme approcher des parts sensiblement égales, tant en France que sur les marchés extérieurs.

C'est donc sur les boissons et produits non alcoolisés à l'exportation qu'un effort particulier sera porté dans les années à venir. Les bases de ce développement sont solides. SIAS-MPA réalise 69 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et apporte à Pernod Ricard des implantations aux USA, en RFA et au Mexique. Opérant sur un marché à croissance mondiale dont elle est leader, SIAS-MPA réalise des performances remarquables. Ses activités présentent en outre des synergies importantes avec celles du Groupe, notamment dans l'achat et le traitement des fruits.

Autre atout pour Pernod Ricard, la société Sopagly, première entreprise européenne de son secteur, exporte 62 % de ses jus et moûts de raisin, notamment vers l'Allemagne, la Suisse, le Benelux et la Grande-Bretagne.

L'année 1984 : records et nouvelles perspectives de croissance

L'événement de l'année est sans nul doute l'acquisition de la Compagnie française des Produits Orangina, qui signifie la réunion au sein du Groupe des activités France et International de la marque. Pernod Ricard souhaite faire d'Orangina un "soft drink" international capable de prendre une place significative auprès des plus grandes marques. Les marchés tests réalisés aux États-Unis (plus de 40 millions de cols commercialisés) apportent déjà une première indication positive.

Les records 1984 de la branche sont à porter au crédit de SIAS-MPA qui réalise une progression moyenne en volume de plus de 15 % avec des percées au Mexique et aux États-Unis. La société a acquis Flavors from Florida par l'intermédiaire de sa filiale Ramsey Laboratories, portant à trois le nombre de ses implantations sur le continent américain avec SIAS-PORT au Mexique.

Perspectives 1985

Le marché test Orangina réalisé en 1984 en Californie sera étendu dès le début de l'année à la côte Est des États-Unis et du Canada. L'investissement publicitaire réalisé par Pernod Ricard à travers ses filiales Nord-Américaines sera donc accru de manière à fournir à la marque Orangina le support nécessaire à son implantation encore régionale en Amérique du Nord.

D'autre part, c'est en 1985 que Ramsey Laboratories disposera aux États-Unis d'une quatrième unité de production à Dallas (Texas) afin de mieux répondre à la demande du marché.

La sélection rigoureuse des matières premières est un atout majeur de la réussite de SIAS-MPA.





L'année sociale 1984

L'emploi

Effectifs

Au 31 décembre 1984, les effectifs du Groupe, y compris ceux de CFPO et de ses filiales (269 personnes), sociétés entrées dans le Groupe en 1984, s'élèvent à 7 694 collaborateurs dont 6 348 en France et 1 346 à l'étranger.

Les effectifs du Groupe à fin 1983 étaient de 7 470 personnes dont 6 148 en France et 1 322 à l'étranger.

Les améliorations sociales

Dans un contexte difficile, les sociétés du Groupe se sont efforcées d'améliorer certains aspects de leur statut social.

SPBG et SRBG ont créé un système de "Prêt Entreprise" pour faciliter l'accession à la propriété ou l'amélioration de l'habitat de ses collaborateurs. Ces deux sociétés ont également amélioré la couverture du risque décès pour certaines catégories de personnel.

Cusenier a augmenté son aide pour favoriser les départs à la retraite.

Pernod a mis au point avec son personnel un contrat de solidarité "Préretraite progressive" qui permettra, dans certaines conditions, aux membres de son personnel dont l'âge est compris entre 56 ans et 2 mois et 60 ans, de ne travailler qu'à mi-temps, jusqu'à la retraite. Leur revenu global, y compris l'aide de l'État, est de 80 % de leur ancien salaire.

Ricard et Cusenier ont de leur côté prévu la possibilité pour les membres de leur personnel le souhaitant de transformer leur emploi à temps complet en emploi à temps partiel.

Ce bilan comprend, comme par le passé, six des sociétés françaises parmi les plus représentatives, soit :

- Cusenier
- JFA Pampryl
- Pernod
- Ricard
- SPBG
- SRBG.

Il comprendra à l'avenir l'ensemble des sociétés du Groupe.

Effectifs

Ils s'élèvent, au 31 décembre 1984, pour les six sociétés concernées, à 5 032 personnes, en diminution de 2,8 % sur ceux de 1983.

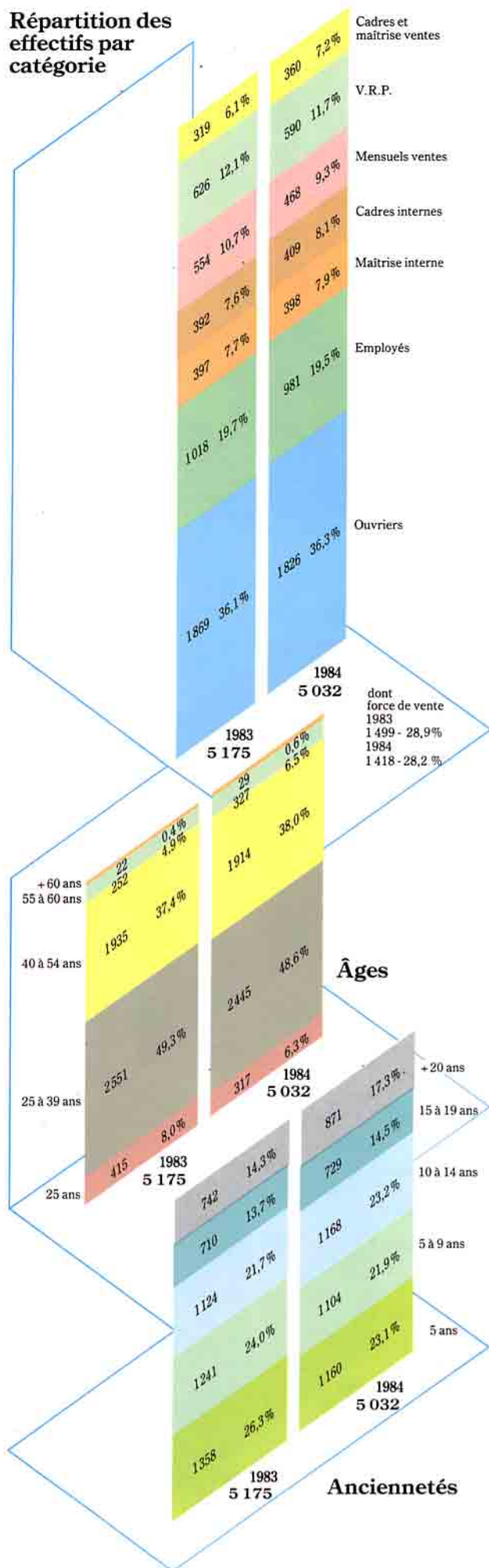
La baisse des effectifs "Ouvriers", "Employés" et "Mensuels Ventes" n'est que partiellement compensée par l'augmentation des effectifs "Encadrement Ventes et Interne".

En ce qui concerne la répartition par catégorie professionnelle, la variation la plus importante concerne les "Mensuels Ventes". Il y a lieu de remarquer que, pour cette catégorie, les chiffres au 31 décembre 1984 comprenaient encore du personnel qui avait été recruté spécialement pour le lancement de nouveaux produits.

Âge, ancienneté

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne du personnel du Groupe avaient été influencés en 1983 par l'embauche de jeunes collaborateurs destinés à remplacer les membres du personnel de plus de 55 ans étant partis en contrat de solidarité. Il est donc normal que la part des moins de 25 ans et celle des "25 à 39 ans" soient en nette diminution tant sur le plan de l'âge moyen que de l'ancienneté moyenne, alors que toutes les autres tranches sont en augmentation.

Répartition des effectifs par catégorie



Âge moyen et ancienneté moyenne par catégorie

Catégorie	Âge moyen		Ancienneté moyenne	
Cadres et maîtrise ventes	1983	41 ans 11 mois	14 ans 9 mois	
	1984	42 ans	15 ans 1 mois	
V.R.P.	1983	38 ans 2 mois	10 ans 4 mois	
	1984	38 ans 6 mois	11 ans	
Mensuels ventes	1983	31 ans 1 mois	3 ans 9 mois	
	1984	31 ans 5 mois	3 ans 11 mois	
Cadres internes	1983	44 ans 4 mois	15 ans 2 mois	
	1984	44 ans 9 mois	15 ans 11 mois	
Maîtrise interne	1983	42 ans 7 mois	16 ans	
	1984	43 ans 2 mois	16 ans 6 mois	
Employés	1983	36 ans 11 mois	11 ans 5 mois	
	1984	37 ans 9 mois	12 ans 3 mois	
Ouvriers	1983	39 ans 3 mois	10 ans 5 mois	
	1984	40 ans	11 ans 5 mois	
Moyenne	1983	38 ans 8 mois	10 ans 9 mois	
	1984	39 ans 5 mois	11 ans 10 mois	

Conditions de travail

Les différentes sociétés ont poursuivi leurs efforts pour améliorer les conditions de travail du personnel, en particulier dans les domaines de l'isolation thermique et phonique, de l'automatisation et de la mécanisation des tâches les plus pénibles.

Accidents du travail

	1983	1984
Taux de fréquence ($\frac{\text{Nombre d'accidents}}{\text{1 million d'heures de travail}}$)	30,67 %	30,01 %
Nombre d'accidents	298	292
Taux de gravité ($\frac{\text{Nombre de jours d'arrêt}}{\text{mille heures de travail}}$)	0,94 %	0,73 %
Nombre de jours d'arrêt	9 125	7 069

L'amélioration, tant du taux de fréquence que du taux de gravité, s'est poursuivie en 1984, les sociétés du Groupe continuant à accorder leur plus grande attention à la prévention des accidents du travail.

Rémunération

La masse salariale s'est élevée à 622 millions de francs, en augmentation de 5,70 %.

Cette augmentation est le reflet, d'une part, de la diminution des effectifs et, d'autre part, des augmentations générales de salaires qui ont tenu compte des objectifs gouvernementaux en cette matière.

Absentéisme

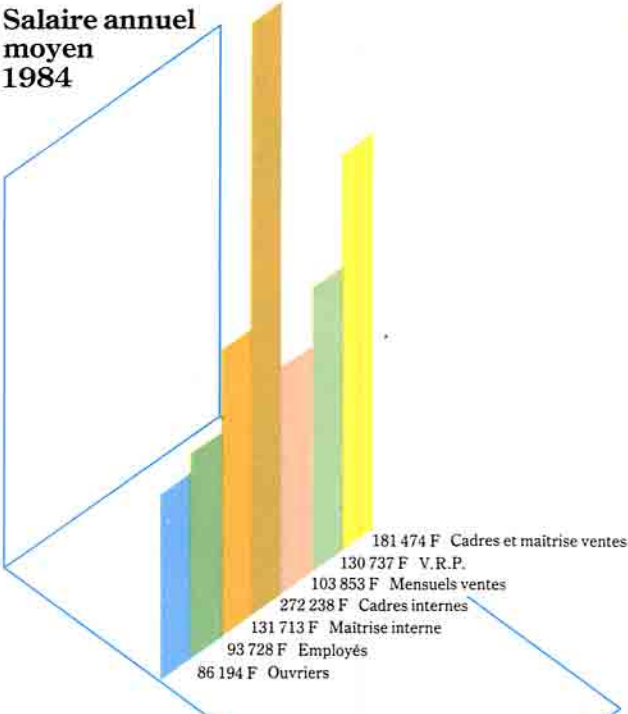
Le taux d'absentéisme (nombre de jours d'absence pour 100 jours travaillés) est resté stable à 4,28 %. Le taux d'absentéisme pour maternité a enregistré la plus forte augmentation, celui pour maladie la plus forte diminution.

Formation

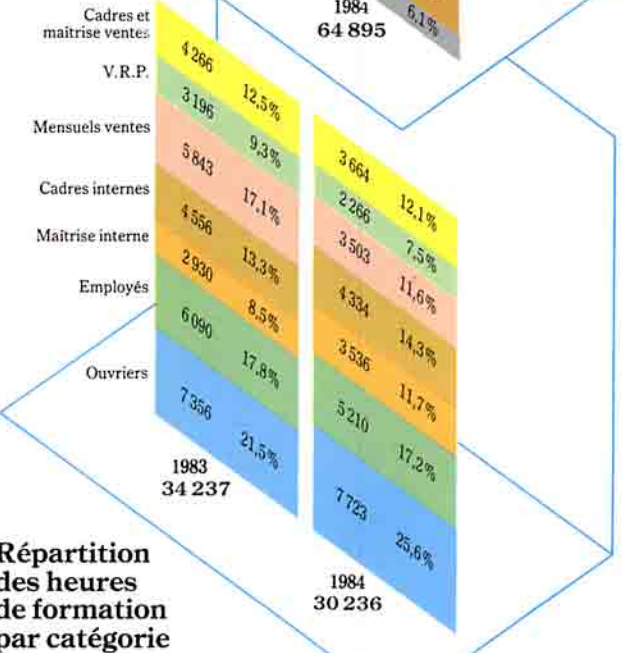
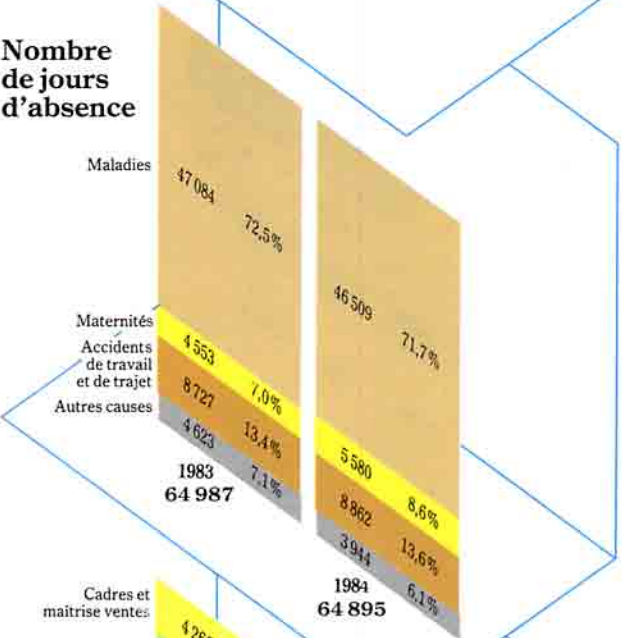
	1983	1984
Nombre d'heures de formation	34 237	30 236
% du temps de travail	0,35	0,31
Nombre de bénéficiaires	1 108	956
Nombre d'heures par bénéficiaire	30 h 54 mn	31 h 37 mn
Bénéficiaires (en %)	21,41	18,99
Effectif total	5 175	5 032
Budget formation	8 127 460	8 151 747
% de la masse salariale	1,38	1,31

Les différents indicatifs de formation se présentent en diminution par rapport à ceux de l'année précédente. En effet, en 1983, un effort particulier avait été fait en faveur de la force de vente (9 433 heures en 1984 contre 13 305 heures en 1983) en raison de la réorganisation du réseau commercial de certaines sociétés.

Salaire annuel moyen 1984



Nombre de jours d'absence



Répartition des heures de formation par catégorie

RAPPORT



ANNUEL

Président Honoraire
Monsieur Paul Ricard

Conseil d'administration

Président du Conseil
Monsieur Patrick Ricard

Administrateurs
Monsieur Louis Bergamaschi
Monsieur Bernard Cambournac
Monsieur Jacques Chatin
Madame Danièle Ricard
Monsieur Claude Foussier
Monsieur François Gérard
Madame Françoise Hémard
Monsieur François Laporte Bisquit
Monsieur Louis Thiers
Monsieur Arthur Veil Picard

Société Paul Ricard
Représentant permanent :
Madame Béatrice Baudinet

Direction Générale

Président-Directeur Général
Monsieur Patrick Ricard

Directeur Général
Monsieur Thierry Jacquillat

Directeur Administratif et Financier
Monsieur Patrick Thomas

Commissaires aux comptes

Monsieur Jean Delquie
Société d'Expertise Comptable
A. et L. Genot

Commissaire Suppléant
Société d'Études Économiques
et d'Expertise Comptable

Assemblée
Générale Ordinaire
du 7 juin 1985

Exercice 1984

Sommaire

Rapport du Conseil d'Administration	34
Les grands secteurs d'activité	40
Bilan Pernod Ricard	42
Compte de résultat Pernod Ricard	44
Annexe	46
Tableaux légaux	55
Rapports des Commissaires aux Comptes	57
Comptes consolidés	60
Résolutions	68



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Largement influencé par une saison d'été peu favorable aux boissons en France, par une nouvelle érosion du pouvoir d'achat et par la poursuite de la baisse de la consommation de spiritueux dans les principaux pays occidentaux, l'exercice 1984 a été surtout marqué par de gros investissements publicitaires concrétisant les initiatives commerciales prises par Pernod Ricard en vue d'assurer son avenir.

Les lancements de Brut de Pomme et de Sprite, les moyens consacrés au développement de Pacific, de Gold Ambassadeur et de Pernod Light et au soutien de Ricard et de Clan Campbell, le marché test Orangina en Amérique du Nord, s'inscrivent dans notre stratégie de maintien de nos positions traditionnelles et de conquête de nouveaux marchés.

Réalisés dans un environnement économique et climatique peu porteur, ils ont pesé plus que prévu sur le résultat d'exploitation consolidé du Groupe, qui diminue de 6,6 %, pour s'établir à 821,8 millions de francs, contre 880 millions de francs en 1983, malgré un chiffre d'affaires hors droits et taxes en progression de 15 %. Notre bénéfice net (part du Groupe) régresse plus sensiblement que le résultat d'exploitation (7,8 %), car la charge d'impôt sur les sociétés de l'exercice ressort à un montant presque équivalent à celui de 1983.

Comme nous vous en avons informés l'année dernière, Pernod Ricard a pris le contrôle début 1984 de la Compagnie Française des Produits Orangina, désormais détenue à 100 % et de ses filiales Rhodanienne des Boissons (91 %), Denni (70 %) et Fruidam (17 % puis 35 %). Ce n'est qu'au début de 1985 que CFPO a porté sa participation dans la Société Fruidam de 35 à 70 %, nous assurant ainsi le contrôle de l'ensemble des concessionnaires français d'Orangina.

Nous vous proposons de vous associer à nous, pour exprimer au personnel de Pernod Ricard et de ses filiales nos remerciements pour les efforts accomplis et pour l'efficacité dont il a fait preuve.

Pernod Ricard Société

En tant que Société-Mère, Pernod Ricard assume essentiellement des missions d'intérêt général dans le domaine de la planification stratégique et du contrôle financier de ses filiales, de la stratégie marketing, des relations humaines, de la recherche et du développement. En 1984, Pernod Ricard a également assuré une activité nouvelle avec l'achat et la cession du concentré de Brut de Pomme et la prise en charge du coût de lancement de cette nouvelle boisson. Ses ressources proviennent donc désormais des dividendes reçus des filiales, des redevances versées ou des marges sur cession de concentrés réalisées au titre des marques concédées, ainsi que des prestations d'assistance fournies à certaines filiales et de produits divers. Elles se sont élevées en 1984 à F 467 039 656,87 en progression de 5 % par rapport à 1983.

La présentation des comptes sociaux de Pernod Ricard est conforme au nouveau plan comptable qui fournit une information plus détaillée que l'ancien. Les produits d'exploitation sont notamment constitués des ventes du concentré Brut de Pomme à nos filiales, inexistantes en 1983, et d'autres produits en forte hausse, reflétant principalement la refacturation aux sociétés du Groupe de charges d'assurances et d'études commerciales supportées pour leur compte.

Outre les dividendes reçus des filiales, les produits financiers comprennent pour F 6 838 145,60 les revenus tirés de nos parts de fonds communs de placement et pour F 42 380 728,39 les intérêts perçus sur nos excédents de trésorerie.

La cession des titres représentant notre participation dans la Société Les Grands Champagnes de Reims, et l'engagement pris par l'acquéreur de nous fournir une caution bancaire sur les obligations souscrites par Pernod Ricard, nous ont amenés à reprendre les provisions sur obligations et sur titres constituées antérieurement à hauteur de 18,3 millions de francs. De même, a été reprise la provision de 5,8 millions de francs pour pertes de change sur emprunt en US\$ constituée au cours des exercices précédents, et correspondant à la part de l'emprunt remboursé en 1984 (US\$ 1,3 million).

Les produits exceptionnels incluent essentiellement des plus-values de cessions d'actifs immobilisés pour 1,7 million de francs et des profits exceptionnels liés à l'intégration fiscale pour 5,6 millions de francs.

Nos charges d'exploitation, qui passent de F 78 538 374,55 en 1983 à F 129 606 049,95 en

1984, sont en sensible augmentation (65%) en raison, d'une part de la comptabilisation d'achats de concentrés, et d'autre part de la prise en charge par Pernod Ricard de la campagne publicitaire de lancement de Brut de Pomme pour 28 millions de francs.

L'augmentation de 23% des frais de personnel reflète notamment la volonté du Groupe de renforcer ses équipes de recherche et de développement.

Nos charges financières évoluent en revanche modérément par rapport à 1983 (+ 4,6%). Les pertes subies par JFA-Pampryl justifient la constitution d'une provision sur les titres de cette filiale à hauteur de 45,1 millions de francs, tandis que l'évolution du cours du dollar nous a conduit à passer dans nos comptes une nouvelle provision pour risque de change de 15,2 millions de francs, représentant l'effet sur notre dette en dollars de l'appréciation du dollar par rapport au franc en 1984. L'acquisition des sociétés du Groupe Orangina et l'alourdissement de nos charges d'exploitation sont à l'origine de l'accroissement des intérêts payés aux banques et aux autres prêteurs: + 46,2%.

Les autres charges financières représentent les pertes de change effectivement réalisées à l'occasion du remboursement de nos emprunts en devises.

Après paiement d'un impôt sur les sociétés sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent, le bénéfice net de Pernod Ricard Société ressort à F 171 528 893,54 contre F 205 143 558,32 en 1983, soit une diminution de 16,4%.

Groupe Pernod Ricard

Résultats commerciaux

En France, après la baisse sensible du marché des spiritueux observée en 1983 et consécutive à l'instauration de la vignette, la consommation a régressé à nouveau en 1984 de plus de 1,3%.

Bien que d'inégale importance, les raisons de cette évolution, outre les mauvaises conditions climatiques, restent les mêmes que celles énoncées les années précédentes: augmentation de la fiscalité, érosion du pouvoir d'achat et moindre fréquentation des cafés et des restaurants.

Dans cet environnement, semblable à celui de beaucoup de pays occidentaux, les marques de Pernod Ricard ont bien résisté puisque nos expéditions n'ont diminué en France que de 0,9%. Près des deux tiers de ces dernières restent assurés par nos apéritifs anisés, dont les volumes n'ont que très peu régressé (1,8%) dans un marché lui-même en baisse de 5,3%.

Grâce à une campagne publicitaire remarquée, les ventes de Ricard ont retrouvé une tendance positive (+ 0,8%) qui devrait se confirmer en 1985.

Quant à Pernod Light, dont le lancement par Pernod s'est achevé en 1984, il n'a pas confirmé les espoirs suscités par les premières ventes de 1983.

Alors que le marché des whiskies retrouvait une croissance (+ 8,5%) après la pause de 1983, la pénétration de nos marques s'est à nouveau renforcée avec des expéditions en hausse de 8,9% dues surtout à White Heather et à Clan Campbell.

Le marché des apéritifs à base de vins s'est à nouveau inscrit à la baisse en 1984, mais le lancement réussi de Gold Ambassadeur par Cusenier nous a permis de réaliser des ventes en légère progression (+ 0,4%).

De bonnes performances ont été obtenues par nos marques de portos, de vins doux naturels et de liqueurs tandis que la Suze et les gins ont maintenu leurs volumes; les vodkas, le calvados et les cognacs s'inscrivent pour leur part en forte baisse.

Sur le marché des boissons sans alcool, les conditions climatiques médiocres observées au mois de juillet et d'août, ont infléchi les rythmes de croissance observés ces dernières années. Le dynamisme de la SPBG, mis au service de la puissance de la marque Coca Cola, a permis de faire

progresser les volumes, Coca Cola + 5 %, Fanta + 8,5 %, et de réussir le lancement de Sprite et de Brut de Pomme. Offert en grand contenant, Banga progressait de 9 %.

Ne disposant dans sa gamme d'aucun conditionnement familial en plastique, Orangina, nouvellement entrée dans le Groupe, n'a pu enrayer une baisse de ses volumes. La création d'une bouteille plastique de 1,5 litre permettra de renverser cette tendance dès le début de 1985.

Comme nous l'avions annoncé l'année dernière, Pacific est désormais le premier Pastis sans alcool, mais il occupe cette place sur un marché dont la dimension reste inférieure à nos estimations initiales.

Nos filiales cidricoles n'ont pas pu préserver leur niveau de ventes de 1983, alors que celles de Sopagly ont été globalement stables grâce à une bonne performance à l'exportation (+ 13,8 %).

SIAS-MPA pour sa part a confirmé son dynamisme avec des tonnages en hausse sensible.

A l'étranger, la morosité a prédominé sur la majorité des marchés occidentaux de spiritueux à l'exception de l'Allemagne.

Elle explique l'évolution des expéditions tous produits confondus de la SEGM (— 3,3 %), malgré la bonne résistance de nos apéritifs anisés en particulier en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Austin Nichols a réussi à améliorer les positions de Wild Turkey (+ 2,8 %), face à une consom-

tion de whiskies et de bourbons en diminution régulière depuis maintenant 4 ans.

Campbell enfin a pu maintenir le développement de ses marques au rythme de 8 % déjà observé en 1983.

Ramsey aux États-Unis, DSF en Allemagne et SIAS-Port au Mexique ont dans leurs pays respectifs poursuivi leur forte croissance.

La principale initiative prise par le Groupe dans le domaine des boissons sans alcool à l'étranger a été le démarrage d'Orangina en Amérique du Nord (San Francisco, New York, Montréal), dont les premiers résultats sont encourageants : une structure commerciale a été mise en place afin d'assurer une relation suivie avec nos concessionnaires américains.

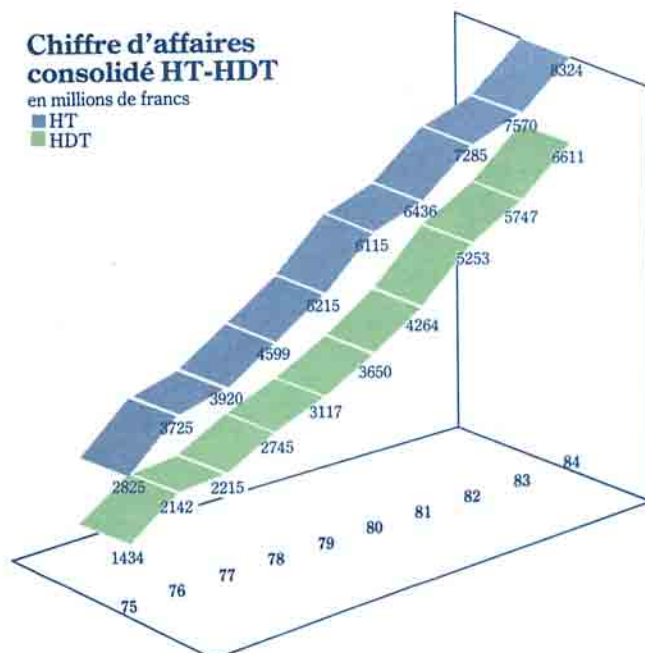
Résultats financiers

En 1984, les sociétés du Groupe Orangina ont été pour la première fois consolidées par intégration globale, à l'exception de Fruitam dont la CFPO ne détenait que 17 puis 35 %. Le périmètre s'est également accru de la Société Galibert et Varon, filiale de Ricard, dont les résultats tirés de la vente de rhums, de brandy et de cocktails sont devenus significatifs.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé en 1984 à 8,3 milliards de francs, contre 7,6 milliards en 1983, soit une progression de 10 %. Le chiffre d'affaires hors droits et taxes progresse pour sa part de 15 %, l'écart s'expliquant essentiellement par le développement rapide de nos activités sans alcool.

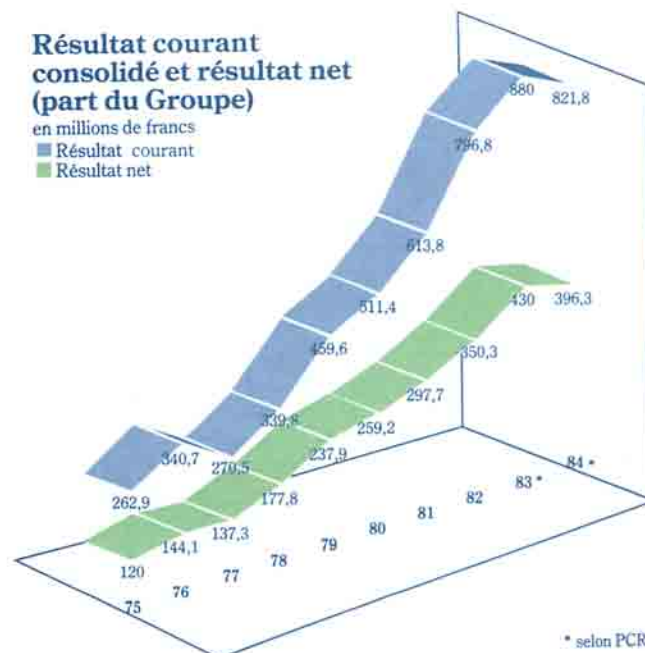
Chiffre d'affaires consolidé HT-HDT

en millions de francs
■ HT
■ HDT



Résultat courant consolidé et résultat net (part du Groupe)

en millions de francs
■ Résultat courant
■ Résultat net



* selon PCR

Pour la même raison, la marge brute représente 60,7% du chiffre d'affaires hors droits et taxes contre 62,1% en 1983.

Le poste Services Extérieurs, qui reprend l'ensemble des frais divers de gestion et de travaux, fournitures et services rendus au Groupe par des tiers, a augmenté de 23,7%, reflétant les efforts publicitaires et promotionnels supplémentaires accomplis au cours de l'exercice, soit 100 millions de francs de plus qu'en 1983.

L'évolution des frais de personnel a pu être contenue dans les limites de celles du chiffre d'affaires, tandis que les frais financiers nets diminuaient sensiblement.

Compte tenu de ces divers éléments, le résultat d'exploitation, 821,8 millions de francs contre 880 millions de francs en 1983, est en baisse de 6,6%. Après opérations exceptionnelles et calcul des plus-values sur cessions d'actifs, le résultat net s'établit à 406 millions de francs et la part du Groupe à 396,3 millions de francs, en baisse de 7,8% par rapport à 1983.

Ces résultats, qui font suite à 4 années de progression spectaculaire n'ont pas correspondu à notre attente. Ils portent le poids des nouveaux projets initiés par Pernod Ricard et ses filiales en 1984 qui s'inscrivent dans la stratégie adoptée par notre Groupe depuis sa création.

Une analyse de nos résultats par branche d'activité est annexée à ce rapport. Elle montre la faible progression du chiffre d'affaires hors droits et taxes de nos activités de spiritueux, tant en France (+4,7%) qu'à l'étranger (+6,6%), et le développement rapide de nos ventes de

boissons sans alcool en France (+33,8% et +15% à structure comparable) et à l'étranger (+36,4%).

L'évolution des résultats d'exploitation est plus contrastée. Si les spiritueux en France ont enregistré une légère baisse des résultats, compensée par une croissance de ceux des spiritueux à l'étranger, la branche des boissons et produits sans alcool en France a vu son bénéfice courant régresser de 47,9% en raison des pertes de JFA-Pampryl et du coût de lancement de Brut de Pomme. Nos activités sans alcool à l'étranger ont en revanche assuré au Groupe des résultats à nouveau en croissance de 48,8%, grâce notamment aux bonnes performances des filiales de SIAS, Ramsey Laboratories et DSF.

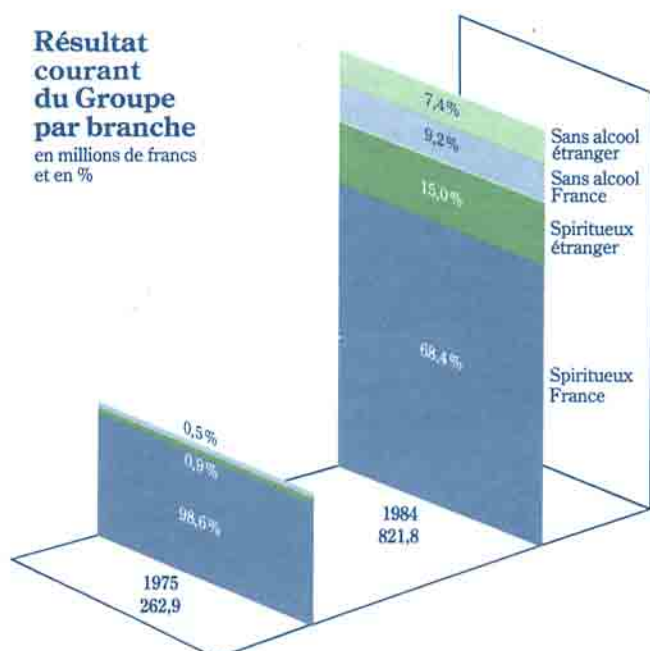
Ratios sur le bilan

	Total du bilan (millions de francs)	Fonds propres	Endettement	Endettement
		Total du bilan en %	à LMT Total du bilan en %	à LMT Fonds propres en %
1975	1972	54,6	9,3	17
1976	2797	53,8	5,1	9,6
1977	2968	55,4	4,3	7,8
1978	3340	55,9	2,5	4
1979	3626	56,5	2,2	4,2
1980	4375	52,5	7,8	14,9
1981	4883	51,6	4,2	8,1
1982	5802	49,5	3,2	6,5
1983*	6344	55,1	2,3	4,2
1984*	7070	52,7	3,4	6,4

* Selon PCR

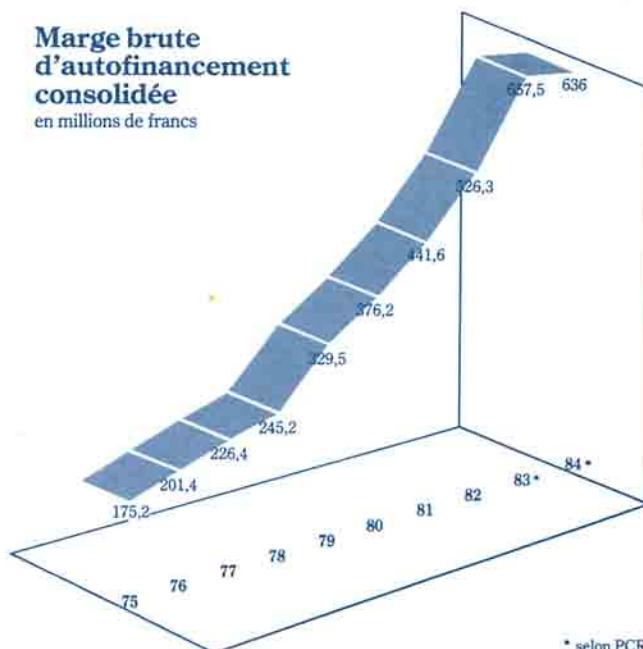
Résultat courant du Groupe par branche

en millions de francs et en %



Marge brute d'autofinancement consolidée

en millions de francs



* selon PCR

Les investissements industriels nets de l'exercice se sont élevés à 366 millions de francs ; outre les investissements de renouvellement, ils ont porté sur l'implantation par la SPBG d'un groupe d'embouteillage mixte de bouteilles PET et verre à Clamart, par JFA d'une seconde chaîne de conditionnement plastique à Nuits-Saint-Georges et par SIAS-MPA d'équipements de modernisation de l'usine de Mitry. DSF, filiale de SIAS-MPA en Allemagne, a également augmenté ses capacités de production à Constance.

Relations humaines

Bien qu'aucune innovation majeure n'ait été apportée au statut du personnel de nos différentes filiales, ces dernières ont poursuivi leur politique sociale. Des réunions d'expression des salariés ont été tenues dans la plupart d'entre elles. Certaines sociétés ont progressé, en accord avec leur personnel, dans l'aménagement du temps de travail.

En 1984 s'est tenue la deuxième réunion du Comité de Groupe au cours de laquelle Messieurs les Commissaires aux Comptes ont présenté au personnel les comptes consolidés de Pernod Ricard.

Enfin, les sociétés du Groupe se sont efforcées de respecter les objectifs gouvernementaux dans la fixation des augmentations générales de salaires, ce qui s'est traduit par une augmentation de la masse salariale telle que définie dans le bilan social de 5,7 %.

Perspectives d'avenir

L'année 1985, qui pourrait s'inscrire dans un environnement économique peu différent de celui de 1984, verra la poursuite des actions majeures entreprises l'année dernière.

En France, les sociétés de spiritueux continueront à améliorer leurs positions commerciales, tout en adaptant leurs gammes et leurs moyens publicitaires et promotionnels aux nouvelles conditions du marché.

Le secteur des boissons sans alcool enregistrera de nouvelles performances auxquelles contribueront tout particulièrement le lancement par Orangina de grands contenants, les efforts de la SPBG sur Brut de Pomme, Sprite et Coca Cola sans caféine. Cette dernière construit d'ailleurs à Grigny, en région parisienne une deuxième usine spécialisée dans le conditionnement des bouteilles plastiques et ultérieurement celui des boîtes.

Connaissant la même évolution de la demande des consommateurs, JFA a été conduite à fermer en début d'année son centre d'embouteillage verre de Vernon. Malgré la liberté des prix obtenue en novembre 1984 qui se conjuguera aux mesures de gestion prises par notre filiale en vue d'assurer son redressement, le résultat de 1985 restera néanmoins obéré par les frais exceptionnels de restructuration supportés à Vernon.

A l'étranger, Pernod Ricard poursuivra la recherche de toutes opportunités par voie d'acquisition et d'accords commerciaux et financiers dans le but d'accélérer l'implantation de ses marques de spiritueux. S'appuyant sur une structure mise en place en 1984, la commercialisation d'Orangina en Amérique du Nord sera étendue à de nouveaux états à travers un réseau de concessionnaires. Ramsey Laboratories, filiale américaine de SIAS-MPA, mettra en service dans le courant de l'année une quatrième unité industrielle au Texas.

L'ensemble de ces mesures, lancements et innovations devrait conduire dans les années à venir à une croissance des résultats conforme à celle du passé et à nos ambitions.

Affectation des résultats

Les comptes de l'exercice 1984 et les commentaires sont annexés au présent rapport. Nous les soumettons à votre approbation.

Nous vous proposons de fixer à F 18,80 le montant du dividende.

L'affectation des résultats qui vous est soumise est la suivante :

Résultat de l'exercice	F 171 528 893,54
Report à nouveau	F 85 391 218,76
Montant distribuable	F 256 920 112,30
• à la réserve légale, 5 % du résultat net de l'exercice, soit	F 8 576 444,68
• aux actionnaires à titre de premier dividende une somme égale à 6 % du capital social, soit	F 39 568 708,80
• à la réserve spéciale des plus-values à long terme	F 14 412 984,97
• aux actionnaires à titre de super-dividende, la somme de	F 115 408 734,00
• le solde disponible, soit étant reporté à nouveau	F 78 953 239,85
Montant réparti	F 256 920 112,30

Si vous approuvez ce projet d'affectation, le dividende global rapporté à une action sera de

F 28,20

- Dividende distribué F 18,80
- Impôt déjà payé au Trésor F 9,40

Nous vous demandons de fixer au 14 juin 1985 la date de mise en paiement sous déduction de l'acompte de F 9,00 versé le 8 janvier 1985.

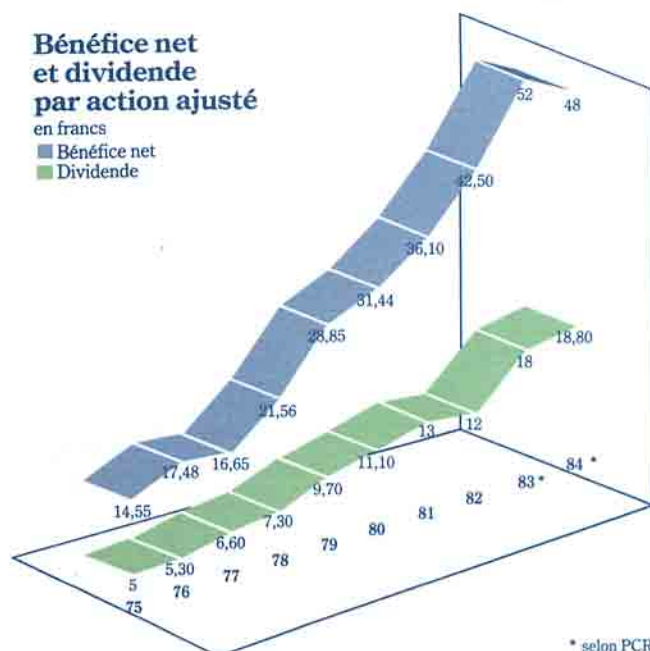
Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons que pour les trois exercices précédents, le montant du revenu global s'est établi comme suit :

Exercices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1981	5 495 654	F 19,50	F 9,75	F 29,25
1982	5 495 654	F 18,00	F 9,00	F 27,00
1983	8 243 481	F 18,00	F 9,00	F 27,00

Administration

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de sa gestion pour l'exercice 1984 à votre Conseil d'Administration.

Le mandat de l'un de vos Administrateurs, la Société Paul Ricard, arrivant à échéance avec la présente Assemblée, nous vous proposons sa réélection pour une durée de six années.





LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Spiritueux France

Volumes commercialisés 117
(en millions de bouteilles)

Effectifs 4 116

25 centres de production en France

Marques principales :

- Ricard, Pastis 51, Pernod, Alizé, Pernod Light,
- Ambassadeur, Gold Ambassadeur, Dubonnet, Cinzano, Byrrh, Américano 505,
- Clan Campbell, White Heather, Aberlour, Cutty Sark,
- Wild Turkey, Old Crow,
- Vodkas Stolichnaya et Karinskaya,
- Calvados Busnel et Lancelot,
- Cognac Bisquit et Armagnac de Montesquiou,
- Portos Cintra, Warre et Feist,
- Rhums Vana et Naura,
- Liqueurs et eaux-de-vie blanches La Duchesse et Cusenier,
- Gin Gilbey's, Epsom,
- Café de Paris,
- Champagnes Besserat de Bellefon, Morlant et Salon,
- Batida de Coco.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

Ricard et sa filiale :
- Galibert et Varon

Pernod et ses filiales :
- SPA
- Distilleries Laurent
- GMC

Cusenier

Cidreries Distilleries Réunies

Besserat de Bellefon

Spiritueux en France

(en millions de francs)	1983	1984	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	4 127	4 099	- 0,7
Droits et taxes	(1 482)	(1 331)	- 10,2
Chiffre d'affaires HDT	2 645	2 768	+ 4,7
Achats consommés	(667)	(709)	+ 6,3
Marge brute	1 978	2 059	+ 4,1
Frais de personnel	(692)	(739)	+ 6,8
Autres charges et produits	(616)	(672)	+ 9,1
Dotation aux amortissements	(84)	(86)	+ 2,4
Résultat courant	586	562	- 4,1

Spiritueux export et étranger

Volumes commercialisés 66
(en millions de bouteilles)

Effectifs 1 054

Centres de production et d'embouteillage :

- Lawrenceburg Kentucky (U.S.A.),
- Aberlour, Glasgow, West-Byrehill (Royaume-Uni),
- Barcelone (Espagne),
- Genève (Suisse),
- Buenos Aires (Argentine).

Marques principales :

- Pernod, Ricard, Pastis 51,
- Dubonnet,
- Wild Turkey,
- Bisquit,
- Campbell, White Heather, Aberlour,
- King's Ransom, House of Lords,
- Glenforres.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SEGM et ses filiales :
- Parkington (Grande-Bretagne),
- Perisem (Suisse),
- Pracs (Espagne).

Austin Nichols

Campbell

Cusenier

Besserat de Bellefon

SPA

Cidreries Distilleries Réunies

Spiritueux à l'export et à l'étranger

(en millions de francs)	1983	1984	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	1 566	1 687	+ 7,7
Droits et taxes	(330)	(370)	+ 12,1
Chiffre d'affaires HDT	1 236	1 317	+ 6,6
Achats consommés	(536)	(547)	+ 2,1
Marge brute	700	770	+ 10,0
Frais de personnel	(178)	(199)	+ 11,8
Autres charges et produits	(388)	(419)	+ 8,0
Dotation aux amortissements	(27)	(29)	+ 7,4
Résultat courant	107	123	+ 15,0

Boissons et produits sans alcool France

Volumes commercialisés (boissons sans alcool en millions de litres)	529
(produits sans alcool en milliers de tonnes)	26
Effectifs	2 222

26 centres de production en France

Marques principales :

- Banga,
- Pampryl,
- Coca-Cola*,
- Fanta*,
- Sprite*,
- Finley*,
- Pam Pam,
- Cidres Joyeux Normand, La Cidraie et Cidre-Quart,
- Domà, Raison,
- Pacific,
- Orangina, Lemon Tonic, Oscar,
- Brut de Pomme.

* Concession

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SPBG et ses filiales :

- SRBG,
- SVBG.

JFA-Pampryl

SIAS-MPA

Cidreries Distilleries Réunies

Cusenier

Sopagly

Ricard

Raison

CFPO et ses filiales RDB et Denni

Boissons et produits sans alcool en France

(en millions de francs)	1983	1984	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	1 504	2 011	+ 33,7
Droits et taxes	(10)	(12)	+ 20,0
Chiffre d'affaires HDT	1 494	1 999	+ 33,8
Achats consommés	(737)	(1 068)	+ 44,9
Marge brute	757	931	+ 23,0
Frais de personnel	(264)	(344)	+ 30,3
Autres charges et produits	(274)	(411)	+ 50,0
Dotation aux amortissements	(73)	(100)	+ 37,0
Résultat courant	146	76	- 47,9

Boissons et produits sans alcool étranger

Volumes commercialisés (boissons sans alcool en millions de litres)	77
(produits sans alcool en milliers de tonnes)	31
Effectifs	292

5 centres de production à l'étranger :

- Allemagne : Constance,
- États-Unis : Santa Maria (Californie),
Cleveland (Ohio),
Winter Haven (Floride),
- Mexique : Zamora.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SIAS-MPA et ses filiales :

- DSF (RFA),
- Ramsey (États-Unis).

Sopagly

SPBG et ses filiales :

- SRBG,
- SVBG.

JFA-Pampryl

Cidreries Distilleries Réunies

Orangina International

Boissons et produits sans alcool à l'étranger

(en millions de francs)	1983	1984	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	431	588	+ 36,4
Droits et taxes	-	-	-
Chiffre d'affaires HDT	431	588	+ 36,4
Achats consommés	(248)	(330)	+ 33,1
Marge brute	183	258	+ 41,0
Frais de personnel	(61)	(81)	+ 32,8
Autres charges et produits	(66)	(97)	+ 47,0
Dotation aux amortissements	(15)	(19)	+ 26,7
Résultat courant	41	61	+ 48,8



BILAN PERNOD RICARD

31.12.1983		31.12.1984		
Net	Actif	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net
189 035 430,02	Immobilisations incorporelles	195 035 430,02	6 000 000,00	189 035 430,02
189 035 430,02	Licences, marques, fonds commercial	195 035 430,02	6 000 000,00	189 035 430,02
43 693 232,54	Immobilisations corporelles	55 143 259,03	12 878 558,89	42 264 700,14
13 535 066,16	Terrains	13 535 066,16		13 535 066,16
25 831 250,30	Constructions	33 006 580,92	7 936 023,34	25 070 557,58
107 197,82	Matériel et outillage	334 231,32	287 887,82	46 343,50
4 219 718,26	Autres	8 267 380,63	4 654 647,73	3 612 732,90
2 047 047 869,50	Immobilisations financières	2 368 309 070,72	100 404 835,98	2 267 904 234,74
1 920 999 329,75	Participations	2 143 265 363,88	100 404 835,98	2 042 860 527,90
108 648 764,62	Créances rattachées à des participations	192 496 864,54		192 496 864,54
713 721,81	Prêts	17 111 928,47		17 111 928,47
16 686 053,32	Autres	15 434 913,83		15 434 913,83
2 279 776 532,06	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 618 487 759,77	119 283 394,87	2 499 204 364,90
118 638,89	Avances et acomptes versés sur commandes	410 008,57		410 008,57
62 331 539,87	Créances d'exploitation	61 859 137,41		61 859 137,41
56 541 834,52	Créances clients et comptes rattachés	58 098 828,69		58 098 828,69
5 789 705,35	Autres	3 760 308,72		3 760 308,72
31 117 205,87	Créances diverses	16 162 668,65		16 162 668,65
20 187 878,02	Valeurs mobilières de placement	51 266 981,96	10 423,50	51 256 558,46
286 320 071,61	Disponibilités	168 521 548,30		168 521 548,30
400 075 334,26	TOTAL ACTIF CIRCULANT	298 220 344,89	10 423,50	298 209 921,39
1 159 947,65	Charges constatées d'avance	226 577,27		226 577,27
57 657 953,50	Écart de conversion - Actif	67 110 340,96		67 110 340,96
58 817 901,15	TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	67 336 918,23		67 336 918,23
2 738 669 767,47	TOTAL GÉNÉRAL	2 984 045 022,89	119 293 818,37	2 864 751 204,52

Commentaires sur le bilan

Capitaux propres

(en milliers de francs)

Montant au 31.12.1983 avant résultat	1 857 288
Affectation du résultat 1983	56 760
Décisions de l'A.G.O. du 13.06.1984 :	
- Réserve légale	10 257
- Réserve plus-values long terme	1 152
- Report à nouveau	45 351
Mouvement sur provisions réglementées	(147)
Capitaux propres au 31.12.1984 après affectation des résultats 1983	1 913 901
Résultat 1984 à affecter	171 529
Total au 31.12.1984 avant affectation	2 085 430

31.12.1983

Passif

31.12.1984

659 478 480,00	Capital	659 478 480,00
604 254 343,01	Primes d'émission, de fusion, d'apport	604 254 343,01
215 161 625,20	Écarts de réévaluation	215 161 625,20
244 887 513,30	Réserves	256 296 780,15
43 965 232,00	Réserve légale	54 222 409,92
141 901 881,14	Réserves réglementées	143 053 970,07
59 020 400,16	Autres	59 020 400,16
40 039 585,29	Report à nouveau	85 391 218,76
205 143 558,32	Résultat de l'exercice	171 528 893,54
93 466 528,57	Provisions réglementées	93 319 320,49
2 062 431 633,69	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 085 430 661,15
72 437 885,99	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	84 886 043,03
120 755 527,76	Dettes financières	174 532 064,46
120 755 527,76	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	174 532 064,46
27 174 922,68	Dettes d'exploitation	28 410 045,53
12 657 836,75	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 912 023,74
14 517 085,93	Dettes fiscales et sociales	14 498 021,79
455 869 797,35	Dettes diverses	491 492 390,35
802 549,68	Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	13 827 036,04
455 067 247,67	Autres	477 665 354,31
603 800 247,79	TOTAL DES DETTES	694 434 500,34

2 738 669 767,47 TOTAL GÉNÉRAL**2 864 751 204,52****Provisions pour risques et charges**

Une provision complémentaire pour pertes de change de F 15 218 182 a été constatée sur nos emprunts en dollars à long terme afin de tenir compte de l'appréciation du dollar en cours d'exercice, tandis qu'une reprise de provision de F 5 765 795 a été comptabilisée au titre des remboursements intervenus en cours d'exercice.

La cession d'actif immobilisé entre sociétés du Groupe entrant dans le régime de l'intégration fiscale a donné lieu à un impôt différé de F 2 239 336.

Dettes financières

Les emprunts en dollars figurent au bilan au cours de clôture. La part remboursable en 1985 s'élève à F 13 077 273.

Par ailleurs, le montant des emprunts à long terme non mobilisés au 31 décembre 1984 s'élève à F 110 000 000.



COMPTE DE RÉSULTAT PERNOD RICARD

Charges (Hors Taxes)	31.12.1983	31.12.1984
Charges d'exploitation	78 538 374,55	129 606 049,95
Achats de marchandises	-	9 315 562,00
Consommation de l'exercice en provenance des tiers	56 277 470,79	94 253 115,28
Impôts, taxes et versements assimilés	1 962 497,10	2 070 152,85
Charges de personnel	16 584 852,44	20 402 201,43
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 236 554,22	2 088 018,39
Autres charges	1 477 000,00	1 477 000,00
Charges financières	140 697 010,43	147 231 978,15
Dotations aux provisions	29 016 524,73	60 371 888,05
Intérêts et charges assimilées	54 992 117,98	80 410 538,52
Autres	56 688 367,72	6 449 551,58
Charges exceptionnelles	4 563 577,70	2 723 977,97
Impôt sur les bénéfices	15 791 578,39	15 948 757,26
Bénéfice de l'exercice	205 143 558,32	171 528 893,54
TOTAL GÉNÉRAL	444 734 099,39	467 039 656,87

Commentaires sur le compte de résultat

Redevances

Ce poste représente les royalties versées à Pernod Ricard par ses filiales Ricard et Pernod au titre de la concession des marques exploitées par ces sociétés.

Produits et frais financiers

Les dividendes reçus des filiales s'élèvent à F 179 237 672.

L'augmentation sensible des frais financiers provient notamment de l'acquisition de la Compagnie Française des Produits Orangina.

La perte de change sur les remboursements intervenus en 1984 sur l'emprunt en US \$ est égale à la différence entre la contrevaletur en francs de ces paiements et leur montant au passif du bilan au cours d'origine, soit F 6 435 852.

Dotation aux amortissements

La dotation de l'exercice sur les immobilisations corporelles s'élève à F 1 666 518.

Dotations aux provisions

d'exploitation	421 500
financières :	
- titres JFA Pampryl	45 153 706
- pertes de change	15 218 182
exceptionnelles	577 800

Une dotation complémentaire sur les titres JFA a été effectuée en application de la règle d'alignement sur les capitaux propres en fin d'exercice.

La provision pour perte de change représente la charge potentielle traduisant l'écart de taux de change entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1984 sur les emprunts en US dollars non remboursés à cette date.

Produits (Hors Taxes)	31.12.1983	31.12.1984
Produits d'exploitation	177 451 526,20	206 440 553,28
Ventes de marchandises	–	17 925 440,10
Redevances	161 420 609,09	164 633 991,13
Autres produits	16 030 917,11	23 881 122,05
Produits financiers	262 190 221,71	252 932 696,72
– de participation	154 408 409,47	179 669 972,54
– d'autres valeurs mobilières	13 582,62	6 838 145,60
Autres intérêts et produits assimilés	39 352 187,21	42 380 728,39
Reprises sur provisions	68 416 042,41	24 043 850,19
Produits exceptionnels	5 092 351,48	7 666 406,87
TOTAL GÉNÉRAL	444 734 099,39	467 039 656,87

Charges exceptionnelles

La valeur nette comptable des biens immobiliers cédés en cours d'exercice s'élève à F 1 120 169.

Impôt sur les bénéfices

La fraction non déductible des jetons de présence s'est élevée à F 742 177.

Reprises sur provisions

d'exploitation	319 700
financières :	
– titres GCR	960 900
– titres EVC	2 317 155
– prêt GCR	15 000 000
– pertes de change	5 765 795
exceptionnelles	147 208

Les provisions constituées sur GCR ont été reprises en fin d'exercice à la suite de la cession des titres de cette société.

Produits exceptionnels

Le prix de vente des biens de l'actif immobilisé cédés en cours d'exercice est de F 1 714 977.

Le régime fiscal du bénéfice intégré a dégagé un profit exceptionnel de F 5 590 098.



ANNEXE

au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1984, dont le total est de F 2 864 751 204,52 et au compte de résultat de l'exercice, dont le total est de F 467 039 656,87 et dégagant un bénéfice de F 171 528 893,54.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1984.

Les notes n^{os} 1 à 17, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18 avril 1985 par le Conseil d'Administration.

	Informations	
	Produites	Non produites
	Note n°	
I - Règles et méthodes comptables	1	
Méthodes d'évaluation		
Calcul des amortissements et des provisions		
Changements de méthode		
Déroptions		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle		
II - Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat		
État de l'actif immobilisé	2	
État des amortissements	3	
État des provisions	4	
État des échéances des créances et des dettes	5	
Informations et commentaires sur :		
1. Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	6	
2. Réévaluation	7	
3. Frais d'établissement	-	N/A
4. Frais de recherche appliquée et de développement	-	N/A
5. Fonds commercial	-	N/S
6. Intérêts immobilisés	-	N/A
7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant	-	N/A

N/A : non applicable. N/S : non significatif.

	Informations	
	Produites	Non produites
	Note n°	
8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	-	N/A
9. Avances aux dirigeants	-	N/A
10. Produits à recevoir	8	
11. Charges à payer	8	
12. Charges et produits constatés d'avance	9	
13. Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	N/A
14. Composition du capital social	10	
15. Parts bénéficiaires	-	N/A
16. Obligations convertibles	-	N/A
17. Ventilation du chiffre d'affaires net	10	
18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11	
III - Engagements financiers et autres informations		
Crédit-bail	12	
Engagements financiers	13	
Dettes garanties par des sûretés réelles	-	N/A
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	14	
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	15	
Effectif moyen	16	
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	-	N/A
Liste des filiales et participations	17	

Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	50 ans linéaire
Agencements et aménagements des constructions	10 ans linéaire
Matériel et outillage	5 ans dégressif
Matériel roulant	5 ans linéaire
Mobilier, matériel de bureau	10 ans linéaire ou 5 ans dégressif

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la provision pour implantation à l'étranger constituée lors de l'investissement de Pernod Ricard dans Austin Nichols (F 88 714 500), l'amortissement exceptionnel des titres de participation dans des sociétés d'innovation et la provision spéciale de réévaluation des biens amortissables.

e) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, pour leur valeur totale.

f) Provisions d'exploitation

Outre les provisions habituellement constatées (congrés payés...), Pernod Ricard constitue chaque année une provision pour faire face au paiement des indemnités de départ à la retraite.

g) Impôt sur les sociétés

Pernod Ricard bénéficie du régime d'intégration fiscale des filiales françaises détenues à plus de 95 %. Les modifications de la dette fiscale dégagée par l'application de cet agrément :

- sont constatées en charges ou produits exceptionnels lorsqu'elles sont définitives,
- sont inscrites en créances diverses, pour les surcoûts et en provisions pour risques et charges, pour les économies, lorsqu'elles sont provisoires.

Note 2 – État de l'actif immobilisé

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions - Créations Apports et augmentations par virements de poste à poste - Nou- veaux prêts - Augmentations des intérêts courus	Diminutions par virements de poste à poste	Cessions - Scissions - Mises hors service - Rembourse- ments de prêts - Dimi- nution des intérêts courus	Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine avant réévalua- tion légale
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	387 818			387 818		
Licences, marques, fonds commercial	195 035 430				195 035 430	195 035 430
Total I	195 423 248			387 818	195 035 430	195 035 430
Immobilisations corporelles						
Terrains	13 535 066				13 535 066	10 234 227
Constructions	33 006 581				33 006 581	27 676 820
Installations techniques, matériels et outillage industriels	658 340	4 838		328 947	334 231	334 231
Autres immobilisations corporelles	8 085 407	333 311		151 337	8 267 381	8 267 381
Total II	55 285 394	338 149		480 284	55 143 259	46 512 659
Immobilisations financières						
Participations	1 979 528 514	164 947 630	190 849	1 019 931	2 143 265 364	1 931 404 578
Créances rattachées à des participations	123 648 765	118 467 682	15 000 000	34 619 582	192 496 865	192 496 865
Prêts	713 722	16 405 849		7 643	17 111 928	17 111 928
Autres immobilisations financières	16 686 053	1 805 928		3 057 067	15 434 914	15 434 914
Total III	2 120 577 054	301 627 089	15 190 849	38 704 223	2 368 309 071	2 156 448 285
TOTAL GÉNÉRAL	2 371 285 696	301 965 238	15 190 849	39 572 325	2 618 487 760	2 397 996 374

1) Les mouvements des titres de participation se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de francs)

Valeur brute au 31.12.1983	1 979 529
650 actions CFPO	123 300
662 actions CDR	112
52 717 actions SPBG	17 395
Divers	3
Acquisitions de l'exercice	140 810
91 815 actions CDR	21 117
6 000 parts Résidences de Cavalière	600
400 actions Bouchon Rapid	500
Cusenier Saic	1 920
Titres reçus en contrepartie d'augmentation de capital	24 137
3 841 actions GCR	(961)
Divers	(250)
Cessions de l'exercice	(1211)
Valeur brute au 31.12.1984	2 143 265

2) Créances rattachées à des participations

L'augmentation constatée sur ce poste est constituée d'un prêt de F 24 965 000 accordé à Santa Lina pour l'acquisition de Cusenier Bruxelles et à CFPO pour financer l'achat des actions RDB pour un montant de F 76 500 000. Ces deux sociétés ont par ailleurs procédé à des remboursements dans l'exercice, pour un montant respectivement de F 11 530 000 et F 22 193 000.

3) Autres immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de la créance que détient Pernod Ricard sur l'État, en contrepartie de l'attribution d'actions gratuites aux salariés en 1981.

Note 3 – État des amortissements

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations corporelles				
Terrains	–	–	–	–
Constructions	7 175 331	760 692	–	7 936 023
Installations techniques, matériels et outillage industriels	551 141	37 174	300 427	287 888
Autres immobilisations corporelles	3 865 689	868 652	79 693	4 654 648
Total général	11 592 161	1 666 518	380 120	12 878 559

Note 4 – État des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	2 000 000	–	–	2 000 000
Provision pour implantation à l'étranger	88 714 500	–	–	88 714 500
Provision spéciale de réévaluation	2 752 028	–	147 208	2 604 820
Total I	93 466 528	–	147 208	93 319 320
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litiges	3 719 702	–	–	3 719 702
Provision pour pertes de change	57 657 955	15 218 182	5 765 795	67 110 342
Provision pour impôts	6 066 940	1 412 341	776 808	6 702 473
Provision pour impôts différés (Intégration fiscale)	3 464 990	2 239 336	–	5 704 326
Provisions pour charges	1 528 300	493 600	372 700	1 649 200
Total II	72 437 887	19 363 459	6 915 303	84 886 043
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles	6 000 000	–	–	6 000 000
Sur immobilisations financières	73 529 184	45 153 706	18 278 054	100 404 836
Total III	79 529 184	45 153 706	18 278 054	106 404 836
TOTAL GÉNÉRAL	245 433 599	64 517 165	25 340 565	284 610 199
Dont dotations et reprises:				
● d'exploitation		421 500	319 700	
● financières		60 371 888	24 043 850	
● exceptionnelles		–	170 208	

Provisions pour dépréciation

La dotation aux provisions sur immobilisations financières a été effectuée sur les actions JFA Pampryl, ceci afin d'aligner la valeur des titres sur notre quote-part de capitaux propres.

Nous avons par ailleurs repris la provision de F 15 000 000 que nous avons dotée en 1982 sur

les obligations convertibles GCR à la suite de la cession de notre participation dans cette société.

Enfin, nous avons extourné une partie de la provision sur les titres EVC, pour F 2 317 000, en raison de l'amélioration de la situation de cette société.

Note 5 – État des échéances des créances et des dettes

1) Créances

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	192 496 864	178 834 364	13 662 500
Prêts	17 111 928	1 215 000	15 896 928
Autres immobilisations financières	15 434 914	3 057 067	12 377 847
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	58 098 828	58 098 828	–
Autres créances	240 121 516	240 121 516	–
Total général	523 264 050	481 326 775	41 937 275

2) Dettes

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	174 532 064	62 892 004	111 640 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 912 024	13 912 024	–
Dettes fiscales et sociales	14 498 022	14 498 022	–
Autres dettes	491 492 390	491 492 390	–
Total général	694 434 500	582 794 440	111 640 060

Note 6 – Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	2 073 987 522	69 277 841
Créances rattachées à des participations	183 134 364	–
Prêts	500 000	–
Créances clients et comptes rattachés	58 051 388	–
Autres créances	9 571 267	32 957
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 585 283	–
Autres dettes	472 692 531	–

Note 7 – Réévaluation

1) Variation de la réserve de réévaluation

	Montant au début de l'exercice	Diminutions dues aux cessions	Autres variations	Montant en fin d'exercice	Pour mémoire : Écart incorporé au capital
Terrains	3 300 839	—	—	3 300 839	—
Participations	211 860 786	—	—	211 860 786	—
Total réserve de réévaluation 1976	215 161 625	—	—	215 161 625	—

2) Variation de la provision spéciale de réévaluation

	Détermination des écarts		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissements			Montant de la provision en fin d'exercice
	Augmentation des montants bruts	Augmentation des amor- tissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé en fin d'exercice	
			Supplément d'amortisse- ments	Éléments cédés		
Constructions	5 329 761	2 577 732	147 208	—	2 724 940	2 604 821
Total	5 329 761	2 577 732	147 208	—	2 724 940	2 604 821

Note 8 – Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	7 640 181
Autres immobilisations financières	2 958 860
Créances clients et comptes rattachés	58 098 828
Autres créances	268 069
Disponibilités	4 971 637
Total	73 937 575

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 023 083
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 540 156
Dettes fiscales et sociales	4 248 258
Autres dettes	7 821 893
Total	21 633 390

Note 9 – Charges constatées d'avance

	Charges
Charges d'exploitation	194 494
Charges financières	32 083
Total	226 577

Note 10 – Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	8 243 481	F 80
Actions émises pendant l'exercice	—	—
Actions remboursées pendant l'exercice	—	—
Actions composant le capital social en fin d'exercice	8 243 481	F 80

Ventilation du chiffre d'affaires net

Les ventes de marchandises sont exclusivement réalisées en France.

Note 11 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Montant net
Résultat courant	181 887 552	(26 460 404)	155 427 148
Résultat exceptionnel	5 590 098	10 511 647	16 101 745
Total	187 477 650	(15 948 757)	171 528 893

Note 12 – Crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail					Bilan incluant les immobilisations en crédit-bail		
Postes du bilan	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amort. de l'exer.(2) cumul.(2)		Valeur nette	Valeur brute	Amortis-sements	Valeur nette
Terrains	200 000	—	—	200 000	13 735 066	—	13 735 066
Constructions	1 999 381	39 987	379 882	1 619 499	35 005 962	8 315 905	26 690 057
Installations techniques, matériel et outillage					334 231	287 888	46 343
Autres immobilisations corporelles					8 267 381	4 654 648	3 612 733
Immobilisations en cours					—	—	—
Totaux	2 199 381	39 987	379 882	1 819 499	57 342 640	13 258 441	44 084 199

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.
(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, avec mention du mode d'amortissement retenu.

Engagements de crédit-bail							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel (1)
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains	45 315	342 428	46 395	202 754	27 481	276 630	10 000
Constructions	453 015	3 423 241	463 812	2 026 912	274 728	2 765 452	80 975
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Totaux	498 330	3 765 669	510 207	2 229 666	302 209	3 042 082	90 975

(1) Selon contrat.

Note 13 – Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	—
Cautions concernant les filiales	36 886 000
Engagements en matière de pensions	3 929 000
Autres	10 400
Total	40 825 400

Note 14 – Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice	171 528 894
Impôts sur les bénéfices	15 948 757
Résultat avant impôts	187 477 651
Variation des provisions réglementées :	
• Provision spéciale de réévaluation	(147 208)
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	187 330 443

Ces évaluations ont pour effet de diminuer le poste "Provisions réglementées" de : F 147 208.

Note 15 – Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant
------------------------------------	---------

Accroissements

Provisions réglementées :

● Implantation à l'étranger	88 714 500
-----------------------------	------------

Autres :

● Impôts sur plus-values de cessions internes au périmètre d'intégration fiscale	5 704 326
--	-----------

Total	94 418 826
--------------	-------------------

Accroissements de la dette future d'impôts	50 061 576
---	-------------------

Allégements

Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :

● Congés payés	958 000
----------------	---------

● Organic	225 682
-----------	---------

● Indemnités de départ à la retraite	1 227 700
--------------------------------------	-----------

Autres :

● Surcoût provisoire de l'intégration fiscale	2 816 292
---	-----------

Total	5 227 674
--------------	------------------

Allégements de la dette future d'impôts	4 021 983
--	------------------

Amortissements réputés différés	—
---------------------------------	---

Déficits reportables	—
----------------------	---

Moins-values à long terme	—
---------------------------	---

Note 16 – Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	27	1
Agents de maîtrise et techniciens	3	—
Employés	15	3
Ouvriers	—	—
Total	45	4

Note 17 – Tableau des filiales et participations au 31 décembre 1984

(chiffres en milliers de francs)

(chiffres en milliers de francs)	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts ou avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
<i>Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Pernod Ricard</i>										
Filiales										
Ricard, 4 et 6, rue Berthelot - 13014 Marseille	157 500	752 027	99,99	440 981	440 981	-	-	2 194 180	132 098	94 500
Austin Nichols, 1290, avenue of the Americas, New York 10104 U.S.A.	25 (1)	106 281 (1)	95,24	411 893	411 893	-	-	603 897	55 261	8 367
Pernod, 120, avenue du Maréchal-Foch - 94015 Créteil	107 500	432 505	99,99	272 771	272 771	-	-	1 572 457	44 301	48 375
Cusenier, 226, boulevard Voltaire - 75011 Paris	131 200	255 924	99,99	251 946	251 946	-	-	555 066	8 941	-
Compagnie Française des Produits Orangina 1, La Canebière - 13001 Marseille	5 500	88 255	64,90	123 110	123 110	55 884	-	166 424	9 447	-
SEGM, 2, rue de Solférino - 75007 Paris	50 000	136 705	99,99	113 779	113 779	-	-	420 040	10 587	5 000
Cidreries Distilleries Réunies, 102, avenue Henri-Barbusse 92700 Colombes	16 848	110 835	98,96	97 097	97 097	-	-	224 850	2 887	1 667
Campbell, 4, Harlequin Avenue, Brentford, Middlesex TW 8 9 EW, Great-Britain	5 600 (2)	10 838 (2)	94,64	83 685	83 685	-	-	130 677	13 305	-
SPBG, 142, boulevard Haussmann - 75008 Paris	21 315	133 410	99,77	55 314	55 314	-	4 800	544 050	31 975	18 114
Santa Lina, Route des Sanguinaires - 20000 Ajaccio	21 250	12 888	99,96	44 229	44 229	110 096	-	-	(861)	-
JFA, rue François-Mignotte - 21700 Nuits-Saint-Georges	96 812	80 388	99,05	121 340	24 457	-	28 300	449 355	(57 957)	-
Besserat de Bellefon, Route d'Épernay - 51100 Reims	8 500	86 367	98,12	23 209	23 209	5 329	2 100	87 636	(11 50)	417
Résidences de Cavalière - 83290 Cavalière	20 600	20 850	99,98	20 501	20 501	-	1 686	2 229	(135)	-
Participations										
Société des Vins de France - 13220 Châteauneuf-les-Martigues	64 500	189 903	44,94	53 927	53 927	-	-	1 521 576	2 007	-
<i>Renseignements concernant les autres filiales et participations</i>										
Filiales										
- Françaises	-	-	-	14 349	10 828	-	3 071	-	-	2 799
- Étrangères	-	-	-	1 166	1 166	-	-	-	-	234
Participations										
- Françaises	-	-	-	9 140	7 140	-	-	-	-	168
- Étrangères	-	-	-	5 427	5 427	-	-	-	-	-

(1) en milliers de \$
(2) en milliers de £

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1980	1981	1982	1983	1984
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	433 056 720	439 652 320	439 652 320	659 478 480	659 478 480
Nombre d'actions émises	5 413 209	5 495 654 (2)	5 495 654	8 243 481 (3)	8 243 481
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	Néant	Néant	Néant	Néant	17 925 440
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	170 399 498	125 311 776	199 470 341	202 316 665	225 723 498
Impôt sur les bénéfices	0 (1)	11 807 834	15 615 224	15 791 578	15 948 757
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	85 861 435	142 970 202	158 139 391	205 143 558	171 528 893
Montant des bénéfices distribués	90 400 590	107 165 253	98 921 772	148 382 658	154 977 443
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	34,09	20,65	33,45	22,63	25,70
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	15,86	26,01	28,78	24,88	20,81
Dividende versé à chaque action	16,70	19,50	18,00	18,00	18,80
Personnel					
Nombre de salariés	45	41	42	39	47
Montant de la masse salariale	8 487 222	9 914 869	11 512 745	12 392 677	14 534 981
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 467 456	2 872 220	4 420 141	4 813 424	5 867 219

(1) Abstraction faite d'un crédit d'impôt pour F 14 136 791.

(2) Compte tenu de l'attribution d'actions aux salariés.

(3) Attribution d'une action gratuite pour deux.



INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

au 31 décembre 1984

Valeurs françaises dont la valeur d'inventaire est supérieure à F 100 000	Nombre de titres	Valeur d'inventaire nette
Ricard	1 574 992	440 981 148
Pernod	1 074 993	272 770 546
Cusenier	1 311 991	251 946 200
CFP Orangina	649	123 110 313
SEGM	499 991	113 779 260
CDR	333 444	97 097 079
SPBG	850 684	55 313 622
SVF	289 885	53 927 232
Santa Lina	15 618	44 228 721
JFA Pampryl	1 917 879	24 456 610
Besserat de Bellefon	20 851	23 209 092
Résidences de Cavalière	205 950	20 500 950
Sopagly	31 984	4 675 679
EVC	791	2 723 520
Astra Plastique	41 993	2 414 599
Soginnove	30 000	3 000 000
Salon	27 786	1 264 781
Galibert et Varon	4 990	770 382
Le Bouchon Rapid	400	500 000
Idianova	10 000	1 000 000
Soficic	2 000	200 000
Germe	750	150 000
Sogeri	100	125 208
		1 538 144 942
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000		162 611
Participations dans les sociétés immobilières non cotées en Bourse		2 381 385
Participations dans les sociétés étrangères non cotées en Bourse		502 171 590
Total		2 042 860 528

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, complétée par la loi du 30 avril 1983, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale du 11 juin 1981, et de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1984.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé, en cours d'exercice et à la clôture, aux vérifications et investigations que nous avons estimées nécessaires, en application des règles de diligence normale en matière de commissariat aux comptes.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé qui se solde par un bénéfice de F 171 528 893, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - Vérifications et informations spécifiques

Conformément à l'article 228 de la loi du 24 juillet 1966 modifié par l'article 6 de la loi du 30 avril 1983, le rapport de votre Conseil d'Administration ainsi que les documents destinés aux actionnaires nous ont été communiqués en temps utile. Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière. Nous vous signalons que, comme pour les exercices précédents, l'imposition des sociétés du Groupe a été pratiquée suivant le régime de l'intégration fiscale avec les conséquences qui en découlent.

La proposition d'affectation des résultats est autorisée par la loi et vos statuts dans le cadre du respect de l'égalité entre les actionnaires.

Dans le cadre de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons examiné les mouvements enregistrés dans les participations de votre Société, dont le montant avant provision pour dépré-

ciation, est passé de F 1 979 528 514 à F 2 143 265 364. Cette variation résulte des mouvements suivants :

Augmentation

CFPO - Acquisition de 650 actions pour	F	123 300 005
CDR - Acquisition de 662 actions pour	F	111 616
CDR - Souscription à l'augmentation de capital avec attribution de 91 815 actions pour	F	21 117 450
SPBG - Acquisition de 52 717 actions pour	F	17 395 386
Cusenier - Acquisition de 2 actions pour	F	400
JFA - Acquisition de 10 actions pour	F	350
SEGM - Acquisition de 1 action pour	F	260
SVF - Acquisition de 10 actions pour	F	1 500
Ricard - Acquisition de 1 action pour	F	188
Résidences de Cavalière - Souscription à l'augmentation de capital avec attribution de 6 000 parts pour	F	600 000
Bouchon Rapid - Souscription à l'augmentation de capital avec attribution de 400 actions pour	F	500 000
Cusenier SAIC - Acquisition d'actions et souscription à l'augmentation de capital pour	F	1 920 475
	F	164 947 630

Diminution

CFPO - Prêt de consommation de 1 action pour	F	189 692
Ricard - Prêt de consommation de 1 action pour	F	280
Sopagly - Prêt de consommation de 6 actions pour	F	877
Grands Champagnes de Reims - Cession des 3 841 actions figurant au bilan pour	F	960 900
Pamira - Cession de 639 actions figurant au bilan pour	F	59 031
	F	1 210 780
Soit une augmentation nette de	F	163 736 850

Les provisions pour dépréciation des titres de participation qui figurent au bilan pour F 100 404 836 contre F 58 529 184 au bilan précédent, présentent une augmentation nette de F 41 875 652 qui s'analyse comme suit :

<u>Dotation au compte de provisions concernant</u>	
JFA Pampryl	F 45 153 706
<u>Reprise de provisions concernant</u>	
GCR (actions cédées)	F 960 900
EVC	F 2 317 154
	F 3 278 054

Les comptes d'engagements reçus ou donnés font l'objet d'inscriptions régulières.

En outre, en prescription des articles 95, 96 et 97 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés du respect des prescriptions légales et statutaires relatives aux actions déposées par vos administrateurs en garantie de leur gestion.

Le 25 avril 1985

Les Commissaires aux Comptes

Société d'Expertise Comptable Jean Delquié
A. et L. Genot
Louis Genot

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions prises sous les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations traitées par votre Société avec ses Administrateurs ou ses Directeurs Généraux, ou avec d'autres entreprises administrées, gérées ou dirigées par vos Administrateurs ou Directeurs Généraux.

Préalablement à l'examen des dites opérations, dont nous avons été avisés par votre Conseil, nous constaterons, comme les années précédentes, que votre Société est liée avec un certain nombre de filiales ayant des administrateurs communs avec elle, et dont elle détient la quasi-totalité du capital.

Les nombreuses opérations traitées avec ces sociétés restent soumises à la procédure de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, à l'exception toutefois des opérations courantes et conclues à des conditions normales, telles que prévues à l'article 102 de la loi.

Ces opérations relèvent de la pratique courante "inter-groupe" et concernent, plus particulièrement, diverses prestations de services échangées (loyers et charges relatifs aux immeubles, assistances technique et administrative, prestations de laboratoire...), des opérations réciproques de trésorerie (en compte courant, intérêts débiteurs ou créditeurs...) et des opérations commerciales d'achats et ventes.

I. Conventions antérieurement autorisées

A ce titre, nous avons noté le maintien, en totalité ou en partie, de diverses avances ou cautions consenties aux sociétés suivantes :

- *Santa Lina* (administrateur commun : M. Patrick Ricard), dont le solde débiteur du compte au 31 décembre 1984, s'élève à un montant de F 122 791 267,55, y compris le prêt de F 25 000 000 au titre d'une convention nouvelle.

- *Besserat de Bellefon* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, et M. Jacques Chatin), dont le solde débiteur du compte au 31 décembre 1984, s'élève à F 4 300 000. La caution de F 2 100 000 a été maintenue.

- *JFA Pampryl* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de

Pernod Ricard, et M. Claude Foussier), maintien de la caution de F 11 100 000.

- *Sopagly* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard), maintien de la caution de F 2 000 000.

- *SPBG* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, et M. Claude Foussier), maintien de la caution de F 4 800 000.

En ce qui concerne les royalties, il a été facturé aux sociétés :

- *Ricard* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard), un montant de F 97 942 544,08.

- *Pernod* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Claude Foussier, M. François Gérard et M. Bernard Cambournac), un montant de F 66 690 747,05.

Votre Société a renoncé à percevoir les royalties auprès de :

- *SEGM* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Jacques Chatin, M. Claude Foussier et M. Bernard Cambournac), comme les années précédentes.

- *Cusenier* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Claude Foussier, M. François Gérard et M. Bernard Cambournac), pour l'exercice 1984, afin d'aider cette société à lancer son nouveau produit "Gold Ambassadeur", suivant décision du Conseil d'Administration en date du 4 octobre 1984.

Par ailleurs, le mécanisme de l'intégration fiscale s'est poursuivi au cours de l'exercice 1984, conformément au renouvellement de l'autorisation accordée par le Ministère de l'Économie et des Finances.

II. Renouvellement de conventions

Votre Conseil a autorisé, au cours du Conseil d'Administration du 4 octobre 1984, le renouvellement au 1^{er} janvier 1985 des concessions de marques, moyennant royalties, au profit des sociétés filiales :

- *Ricard*, avec un taux de royalties de 8 %;
- *Pernod*, avec un taux de royalties de 8 %;
- *Cusenier*, avec un taux de royalties de 2 % pour les spiritueux et de 0,50 % pour les boissons sans alcool;

- *SEGM*, avec un taux de royalties de 2 % pour deux ans, à compter du 1^{er} janvier 1985, ce taux étant ensuite porté à 3 %. Il est précisé que les royalties sur les produits exportés directement par les sociétés autres que la SEGM seraient identiques à celles prévues pour la SEGM elle-même.

III. Conventions nouvelles

Votre Conseil a autorisé les nouvelles conventions suivantes, avec les sociétés :

- *Santa Lina*
prêt de F 25 000 000 rémunéré au taux de 10 % en vue du rachat, à Cusenier, de Cusenier Bruxelles (Conseil d'Administration du 25 janvier 1984).

- *JFA Pampryl*
acquisition par Pernod Ricard de 52 619 titres SPBG détenus par JFA Pampryl, pour F 17 364 486,42 (Conseil d'Administration du 19 avril 1984).

- *CFPO* (administrateur commun : M. Patrick Ricard)
prêt de F 76 500 000, rémunéré au taux de l'intérêt légal (soit 10,63 % en 1984) rétroactif au 9 janvier 1984 (Conseil d'Administration du 4 octobre 1984).

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les opérations dont nous avons à vous rendre compte.

Fait le 23 avril 1985

Les Commissaires aux Comptes

Jean Delquié Société d'Expertise Comptable
A. et L. Genot
Louis Genot



COMPTES CONSOLIDÉS

Note sur la consolidation

1. Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux recommandations du Rapport du Conseil National de la Comptabilité et, en règle générale, suivant les principes énoncés dans la troisième norme comptable internationale.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales significatives dont le Groupe contrôle directement ou indirectement plus de la moitié du capital, et dont l'activité s'exerce dans le secteur des boissons et de l'alimentation. Ces filiales ont été consolidées par intégration globale.

Les sociétés importantes, dans lesquelles le Groupe détient une participation, mais sans y exercer les pouvoirs de direction et de contrôle, ont été mises en équivalence en ne retenant que la part de capitaux propres et de résultats, correspondant au pourcentage de leur capital détenu par la société-mère.

Les filiales de la SEGM, de Campbell, SIAS-MPA, Ricard, Pernod, SPBG, CDR, CFPO ont fait l'objet d'une sous-consolidation préalable. Comme par le passé, le périmètre de consolidation de ces sous-filiales a été limité aux sociétés significatives. Leur pourcentage de détention étant supérieur à 50 %, ces sociétés ont été consolidées par intégration globale.

2. Champ de consolidation

En 1984, le périmètre de consolidation a été modifié de la manière suivante :

- incorporation de la Compagnie Française des Produits Orangina dont Pernod Ricard a acquis 100 % du capital. Cette société détient des participations importantes dans trois sociétés : Rhodanienne de Boissons (91 %, intégrée globalement), Denni (70 %, intégrée globalement) et Fruitam (35 %, mise en équivalence).

Le transfert de ces actions a été effectué avec jouissance au 1^{er} janvier 1984,

- consolidation de Galibert et Varon, filiale de Ricard, et de Distilleries Laurent, filiale de Pernod, en raison de la part de ces deux sociétés dans l'activité du Groupe,

- non consolidation d'Euro-Équipement dont l'importance n'était plus significative.

3. Principes comptables

- Les comptes consolidés des sociétés françaises ont été traités sur la base des états financiers présentés aux Assemblées d'Actionnaires de chacune d'elles.

- Les états financiers des sociétés étrangères ont été retraités selon les principes suivants :

– les fonds de commerce sont évalués au prix d'achat ; les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une durée de quatre ans ;

– les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au prix de revient d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire.

- Les stocks et les travaux en cours sont évalués au prix de revient ou au prix du marché si celui-ci est inférieur au prix de revient :

– stocks courts : la valorisation est faite en utilisant la méthode du coût moyen pondéré qui est proche du prix de revient réel, compte tenu de leur rotation rapide ;

– stocks longs : ceux-ci sont évalués lot par lot à leur prix de revient réel : (Whisky, Bourbon, Calvados, Cognac et Armagnac).

- Impôts sur les bénéfices.

Depuis le 1^{er} janvier 1977, le Groupe Pernod Ricard bénéficie du régime de l'intégration pour les sociétés françaises détenues à plus de 95 %. La charge fiscale du Groupe a donc été établie en application de ce principe.

Les charges et économies fiscales latentes ont fait l'objet d'un retraitement afin de tenir compte des écarts temporaires entre les résultats fiscaux et les résultats comptables. Ces traitements ont porté sur les provisions et amortissements exceptionnels à caractère fiscal, qui seront réintégrés ultérieurement au bénéfice fiscal, et sur les provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation (congrés payés, Organic, provision pour indemnité de départ à la retraite, participation légale). Les économies latentes figurent à l'Actif au poste "Impôt différé Actif" et les charges latentes au poste "Provision pour impôt différé".

- Transactions entre sociétés consolidées.

Les transactions réciproques entre sociétés consolidées ont été éliminées. De même, les opérations entre deux sociétés ont été retraitées, notamment :

– prix de cessions internes : ceux-ci sont normalement fixés de façon à assurer la neutralité des

cessions internes au Groupe sur les résultats des sociétés cédantes. Dans le cas contraire, les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés ;

– dividendes internes : les dividendes reçus des filiales et participations consolidées par les sociétés du Groupe ont été annulés pour être réintégrés en situation nette ;

– plus-values de cessions internes : les plus-values significatives réalisées sur des cessions de valeurs immobilisées entre sociétés consolidées ont été retraitées pour ramener les éléments cédés à leur valeur d'origine.

● Provisions à caractère de réserves.

Les provisions réglementées, à caractère essentiellement fiscal, ont été retraitées afin d'assurer leur neutralité sur les résultats consolidés du Groupe. (Cf. Impôt sur les sociétés.)

4. Conversion des états financiers établis en devises étrangères

La conversion des comptes établis en devises étrangères est effectuée selon les normes américaines (SFAS 52) :

● les comptes de bilan sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, à l'exception de la situation nette dont les différents éléments demeurent à leur valeur historique en francs français ;

● les comptes de résultats sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice ;

● l'écart de conversion résultant, d'une part de l'impact de la variation du taux de change entre le 31 décembre 1983 et le 31 décembre 1984 sur la situation nette d'ouverture et, d'autre part, de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultats et le bilan, est différé en réserves consolidées.

Enfin, les effets de la variation du cours de change sur les emprunts à moyen terme en dollars, enregistrés dans les comptes sociaux de Pernod Ricard, ont été éliminés dans les comptes consolidés pour être imputés sur la différence de conversion. En effet, ces emprunts sont la contrepartie de l'investissement dans Austin Nichols (U.S.A.).

5. Réserves consolidées et survaleur

Les réserves consolidées représentent principalement l'écart positif entre la part du Groupe dans la situation nette des filiales et leur prix de

revient chez la société-mère. Cet écart varie donc chaque année :

– des résultats mis en réserves par les filiales et des dividendes internes au Groupe,

– de l'impact de la variation du cours de change sur les états financiers établis en devises étrangères.

La valeur des titres Pernod Ricard détenus au sein du Groupe est éliminée par imputation d'une part sur le capital pour leur valeur nominale, d'autre part sur les réserves consolidées.

Jusqu'en 1983, les survaleurs étaient donc inscrites à l'actif du Bilan et amorties linéairement sur des durées variant de 5 à 40 ans qui correspondent aux durées de vie des biens auxquels elles s'appliquent. Cependant, la survaleur constatée en 1984 sur le Groupe Orangina a été immédiatement déduite des réserves consolidées, en application de la 7^e directive.

6. Liste des sociétés consolidées

Sociétés	% d'intérêt	Méthode de Consolidation
Pernod Ricard Société-mère		Intégration globale
Ricard	100,00	—
Pernod	100,00	—
SEGM	100,00	—
Cusenier	100,00	—
Austin Nichols	95,24	—
JFA Pampryl	99,90	—
SPBG	99,77	—
CDR	98,96	—
CFPO	100,00	—
Campbell	99,74	—
Besserat de Bellefon	98,12	—
Sopagly	100,00	—
Santa Lina	100,00	—
Sifa	100,00	—
GJFF	100,00	—
EVC	98,88	—
SIAS-MPA	65,96	—
SVF	45,06	Mise en équivalence
Fruidam	35,00	Mise en équivalence



BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de francs)

1983	Actif	1984		
		Valeur brute	Amortissements ou provisions	Valeur nette
2 025 285	ACTIF IMMOBILISÉ	3 706 952	1 427 935	2 279 017
470 478	Immobilisations incorporelles	511 666	28 043	483 623
1 219 305	Immobilisations corporelles	2 711 134	1 350 583	1 360 551
168 709	Terrains	195 202	5 456	189 746
460 561	Constructions	841 736	346 239	495 497
318 582	Installations techniques, matériel, outillage	1 015 392	662 981	352 411
248 111	Autres immobilisations corporelles	600 937	335 907	265 030
16 775	Immobilisations corporelles en cours	49 448	—	49 448
6 567	Avances et acomptes	8 419	—	8 419
40 868	Survaleur	80 764	36 082	44 682
251 060	Immobilisations financières	319 660	13 227	306 433
87 011	Titres consolidés par mise en équivalence	119 794	—	119 794
109 554	Autres titres de participation	115 904	6 058	109 846
33 975	Prêts et créances	63 940	7 169	56 771
20 520	Autres immobilisations financières	20 022	—	20 022
43 574	Impôt différé actif	83 728	—	83 728
4 285 448	ACTIF CIRCULANT	4 802 816	71 409	4 731 407
1 835 011	Stocks et en cours	2 122 543	6 078	2 116 465
14 486	Avances et acomptes versés sur commandes	17 728	—	17 728
1 682 426	Créances d'exploitation	1 963 015	64 426	1 898 589
1 592 557	Créances clients et comptes rattachés	1 840 696	64 117	1 776 579
89 869	Autres créances d'exploitation	122 319	309	122 010
130 935	Créances diverses	110 431	686	109 745
42 456	Valeurs mobilières de placement	88 630	205	88 425
580 134	Disponibilités	500 469	14	500 455
30 728	COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	56 858	142	56 716
2 507	ÉCART DE CONVERSION ACTIF	3 337	—	3 337
6 343 968	TOTAL ACTIF	8 569 963	1 499 486	7 070 477

Commentaires sur le bilan consolidé

Actif immobilisé

L'augmentation des immobilisations corporelles provient de l'acquisition du Groupe Orangina, des investissements industriels réalisés par les sous-groupes SPBG et SIAS-MPA pour faire face à leur expansion, de l'extension de l'usine de Cubzac chez Cusenier (Café de Paris), et enfin de l'appréciation de nos actifs en dollars chez Austin Nichols.

La progression du poste "Titres consolidés par mise en équivalence" s'explique par la prise de participation dans la société Fruidam.

Stock et en cours (montants nets en milliers de francs)

La répartition des stocks et en cours au 31 décembre 1984, est la suivante :

Matières premières et fournitures	574 648
En cours de biens et services	957 224
Stocks de marchandises	48 143
Produits finis	536 450
Total	2 116 465

Dettes financières (en milliers de francs)

L'augmentation des dettes financières s'explique principalement par l'entrée de nouvelles sociétés dans le Groupe et par les emprunts à long et moyen terme contractés par certaines filiales.

La répartition des dettes par branche d'activité et par exigibilité croissante est la suivante :

	Court terme (moins de 1 an)	Moyen terme (1 à 5 ans)	Long terme (plus de 5 ans)
Spiritueux France	368 589	138 960	14 803
Spiritueux Export	146 039	—	—
Sans alcool France	246 502	51 966	16 294
Sans alcool Export	506	11 616	5 304
Total	761 636	202 542	36 401

1983	Passif	1984
3 502 694	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	3 727 886
597 749	Capital	597 749
1 334 127	Réserves et report à nouveau	1 210 348
1 140 861	Réserves consolidées	1 523 466
429 957	Droits du Groupe dans les résultats	396 323
164 508	DROIT DES TIERS DANS LES CAPITAUX PROPRES	141 949
130 400	Dans la situation nette	132 281
34 108	Dans les résultats	9 668
129 235	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	173 790
146 600	PROVISIONS POUR IMPÔT DIFFÉRÉ	172 045
2 389 678	DETTES	2 845 036
853 379	Dettes financières	1 000 579
793 608	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	962 858
59 771	Emprunts et dettes financières diverses	37 721
4 013	Avances et acomptes sur commande	5 482
1 286 270	Dettes d'exploitation	1 409 960
653 506	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 561
566 910	Dettes fiscales et sociales	585 000
65 854	Autres dettes d'exploitation	135 399
246 016	Dettes diverses	429 015
17 939	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 520
9 043	Dettes fiscales	44 768
219 034	Autres dettes diverses	348 727
8 738	COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	7 735
2 515	ÉCART DE CONVERSION PASSIF	2 036
6 343 968	TOTAL PASSIF	7 070 477

Provisions pour risques et charges

Le poste recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges passées par les différentes sociétés du Groupe, en particulier la provision pour indemnité de départ à la retraite à laquelle est venue s'ajouter en 1984 une provision pour impôt à payer sur les indemnités de départ à la retraite déduites du résultat fiscal en 1982 et 1983. La charge d'impôt consécutive a été retraitée dans le compte de résultat consolidé (Cf. note sur impôt différé).

Impôt différé

Les postes impôt différé actif et provisions pour impôt différé passif enregistrent respectivement les économies ou charges fiscales latentes constatées afin de tenir compte des écarts temporaires entre les résultats fiscaux et les résultats comptables.

Ce retraitement, déjà effectué précédemment pour les provisions à caractère fiscal, a été étendu en 1984 aux provisions pour congés payés, Organics, indemnité de départ à la retraite, participation légale. Les comptes publiés en 1983 ont été retraités afin de les rendre comparables.

Tableau des capitaux propres consolidés

(en milliers de francs)

Capitaux propres au 31 décembre 1983	3 502 694
Dividendes payés aux actionnaires	(134 494)
Changement de périmètre de consolidation	(140 782)
Mouvements des provisions réglementées et écart de réévaluation	(2 262)
Mouvements des subventions d'investissement	1 061
Variation des primes de fusion	986
Différence de conversion provenant des filiales étrangères	104 360
Capitaux propres avant résultats au 31 décembre 1984	3 331 563
Droits du Groupe dans les résultats 1984	396 323
Capitaux propres au 31 décembre 1984	3 727 886



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers de francs)	1983	1984	Variation en %
Chiffre d'affaires hors taxes	7 569 663	8 324 147	+ 10,0 %
Droits et taxes	(1 822 487)	(1 713 210)	— 6,0 %
Chiffre d'affaires hors droits et taxes	5 747 176	6 610 937	+ 15,0 %
Achats consommés	(2 180 658)	(2 597 888)	+ 19,1 %
Marge brute	3 566 518	4 013 049	+ 12,5 %
Services extérieurs	(1 119 837)	(1 384 724)	+ 23,7 %
Valeur ajoutée	2 446 681	2 628 325	+ 7,4 %
Impôts et taxes	(132 140)	(163 242)	+ 23,5 %
Frais de personnel	(1 193 637)	(1 366 608)	+ 14,5 %
Excédent brut d'exploitation	1 120 904	1 098 475	— 2,0 %
Autres produits de gestion courante	63 050	54 178	— 14,1 %
Autres charges de gestion courante	(56 664)	(73 552)	+ 29,8 %
Amortissements	(198 414)	(233 612)	+ 17,7 %
Résultat d'exploitation avant opérations financières	928 876	845 489	
Frais financiers	(48 833)	(23 730)	
Résultat courant	880 043	821 759	— 6,6 %
Dotation exceptionnelle aux provisions	(1 708)	(2 363)	
Mouvement net de la provision spéciale de réévaluation	4 420	3 915	
Provision pour participation des salariés	(42 178)	(43 285)	
Plus et moins-values de cession d'actifs	14 613	14 689	
Autres charges et produits exceptionnels	(4 003)	(11 555)	
Résultat avant impôt	851 187	783 160	— 8,0 %
Impôt sur les sociétés	(386 409)	(380 566)	
Résultat net	464 778	402 594	— 13,4 %
Résultat des sociétés mises en équivalence	(713)	3 397	
Résultat net consolidé	464 065	405 991	— 12,5 %
Droits des tiers dans le résultat	(34 108)	(9 668)	
Droits du Groupe dans le résultat	429 957	396 323	— 7,8 %
Résultat net consolidé	464 065	405 991	
Amortissements (hors réévaluation)	193 425	229 962	
Marge brute d'autofinancement	657 490	635 953	— 3,3 %

Commentaires sur le compte de résultat consolidé

Chiffre d'affaires

L'augmentation du chiffre d'affaires hors droits et taxes s'explique par la bonne tenue de nos ventes de spiritueux à l'exportation, par le fort développement du secteur sans alcool, tant en France qu'à l'étranger, dû en particulier à l'acquisition du Groupe Orangina.

La part relative de plus en plus importante du secteur sans alcool dans l'activité du Groupe et des ventes effectuées en suspension de droits, explique la baisse du montant des droits comptabilisés en 1984.

Marge brute

La progression importante du secteur sans alcool, où la marge brute est moins élevée, explique que celle-ci n'évolue pas de manière comparable au chiffre d'affaires hors droits et taxes.

Services extérieurs

Ce poste a connu en 1984 une augmentation significative liée aux efforts publicitaires exceptionnels de certaines sociétés, ainsi qu'à l'entrée du Groupe Orangina dans le périmètre de consolidation.

Amortissements

L'augmentation des amortissements provient essentiellement des nouvelles sociétés consolidées ainsi que d'investissements industriels réalisés par SIAS-MPA, Cusenier et SPBG.

Frais financiers nets

L'évolution très favorable des frais financiers nets qui représentent 0,4 % du chiffre d'affaires, provient d'une amélioration de la trésorerie générée par l'activité du Groupe et d'une reprise de provision sur un prêt obligataire.

Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés a été retraité des différences temporaires qui existent entre les charges retenues pour l'établissement des comptes consolidés et celles retenues pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices.

Ainsi, seuls quelques éléments exceptionnels et le retour à une situation fiscale bénéficiaire de certaines filiales étrangères expliquent l'augmentation du taux d'imposition en 1984.



TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	Fonds de roulement	Besoin en fonds de roulement	Trésorerie
Situation au 1^{er} janvier 1984	2 261 069	2 332 216	(71 147)
EXPLOITATION	Excédent brut d'exploitation	1 106 980	1 106 980
	Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	294 247	(294 247)
	Autres charges et produits de gestion courante	(32 893)	(32 893)
	Ressources d'exploitation		779 840
RÉPARTITION	Autres charges et produits exceptionnels	(14 354)	(14 354)
	Ressources internes		765 486
	Frais et produits financiers nets	(37 017)	(37 017)
	Impôts sur les sociétés	(371 575)	(371 575)
	Participation des salariés	(43 285)	(43 285)
INVESTISSEMENTS	Dividendes	(146 151)	(146 151)
	Variation des créances et dettes de répartition	(29 524)	29 524
	Investissements industriels	(366 003)	(366 003)
	Investissements financiers nets	(218 909)	(218 909)
	Variation des dettes sur immobilisations	(127 571)	127 571
	Total des emplois		(1 025 845)
	Besoin de financement		(260 359)
FINANCEMENTS	Augmentation des fonds propres	—	—
	Variation de l'écart de conversion	102 063	102 063
	Variation du droit des tiers	(5 296)	(5 296)
	Variation des dettes financières à long terme	39 872	39 872
	Variation des autres dettes à long terme	24 469	24 469
	Financements stables		161 108
	Variation de trésorerie		(99 251)
Situation au 31 décembre 1984	2 298 970	2 469 368	(170 398)

Note sur le tableau de financement consolidé

Le besoin de financement ainsi que la variation de la situation de trésorerie trouvent leur explication dans l'effet cumulé de l'acquisition du Groupe Orangina, les investissements réalisés à l'étranger par SIAS-MPA et l'augmentation des dividendes payés aux actionnaires.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

Nous avons examiné la situation et le compte de résultat consolidé au 31 décembre 1984 établis par la Société Pernod Ricard.

Les principes, tels qu'exposés dans la note sur la consolidation, sont conformes aux méthodes généralement admises en la matière. Nous avons vérifié par sondages qu'ils étaient correctement appliqués.

Nous avons noté, par rapport à l'exercice précédent :

- Plusieurs modifications du périmètre de consolidation qui s'est agrandi de la Société dénommée "Compagnie Française des Produits Orangina" et de ses filiales, dont les résultats ont été pris en compte depuis le 1^{er} janvier 1984.

D'autre part, les Sociétés "Galibert et Varon" et "Distilleries Laurent" sont dorénavant incluses dans le périmètre de consolidation.

Les Sociétés "Euro-Équipement" et "Grands Champagnes de Reims" ne sont plus consolidées

et la Société "Sogequa", ayant été absorbée par "Sifa", n'apparaît plus dans la liste des filiales consolidées.

- Le retraitement de l'impôt différé sur les provisions non déductibles de l'exercice qui constitue une économie future d'impôt et qui est classé à l'actif du Bilan sous la rubrique "Actif d'impôt différé".

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, nous estimons être en mesure de certifier que les comptes annuels consolidés, tels qu'ils figurent dans ce rapport, donnent une image sincère et régulière du Groupe Pernod Ricard au 31 décembre 1984.

Le 25 avril 1985

Les Commissaires aux Comptes

Société d'Expertise Comptable Jean Delquié
A. et L. Genot
Louis Genot



RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale, lecture entendue du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 1984, et après que lui aient été présentés le compte de résultat et le bilan afférents à cet exercice, et faisant apparaître un solde bénéficiaire de F 171 528 893,54, approuve tels qu'ils sont présentés ces comptes, bilan et toutes les opérations qu'ils traduisent.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et :

- fixe à F 18,80 pour chacune des 8 243 481 actions de F 80 nominal divisant le capital social, soit ensemble à F 154 977 442,80 le dividende total de l'exercice ouvrant droit à un avoir fiscal de F 9,40 par action ;

- décide que ce dividende sera mis en paiement le 14 juin 1985 :

- par chèque barré pour les actions inscrites au compte "Nominatif pur",
- par crédit en compte auprès des banques, agents de change et établissements financiers dépositaires des titres pour les actions au "Porteur" ou inscrites en compte "Nominatif administré"

et ce, pour le montant sus-indiqué de F 18,80 par action, diminué de l'acompte de F 9 mis en distribution le 8 janvier 1985.

Elle constate que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1981	5 495 654	F 19,50	F 9,75	F 29,25
1982	5 495 654	F 18,00	F 9,00	F 27,00
1983	8 243 481	F 18,00	F 9,00	F 27,00

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant sur le rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes, en application des dispositions légales en la matière, approuve les conventions visées dans ce rapport et intervenues ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 1984.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 1984.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale réélit la Société Paul Ricard en qualité d'Administrateur, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1990.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.

Conception, rédaction :
Direction de la Communication Pernod Ricard

S.D.E.
Conseils en Information
64, rue de la Rochefoucaud - 75009 Paris - Tél. : 285.71.11

Illustrations :
Service photographique Pernod Ricard



Hilaire